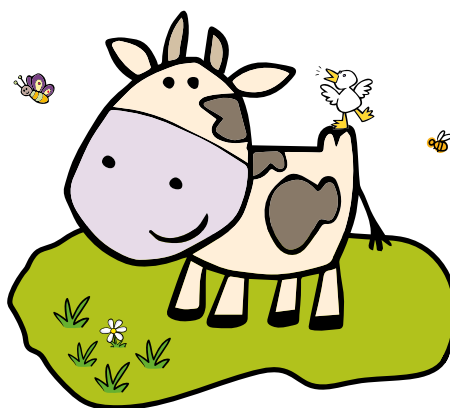
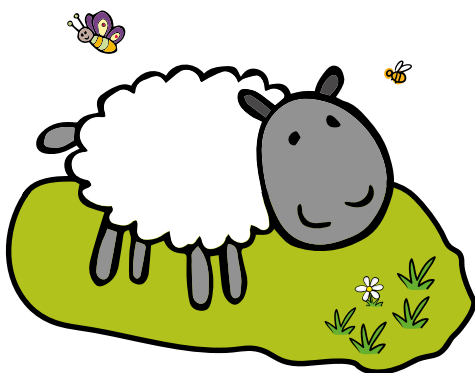
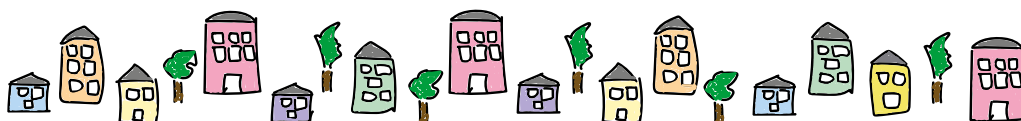


VANNES

MAG

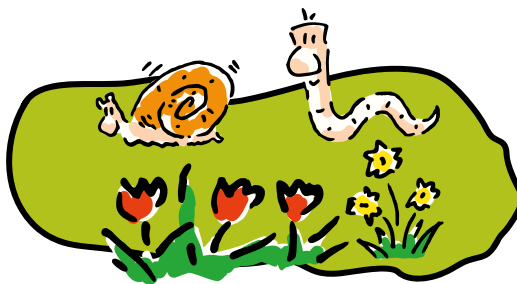
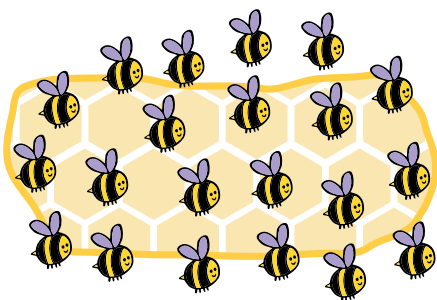
Magazine d'information de la Ville de Vannes • NOV. / DÉC. 2020

#125



ÉCOPÂTURAGE, APICULTURE, 0% PHYTO...

LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE



revoir.	4	comprendre.	27
Vannes Photos Festival au jardin des remparts. Spectaculaire simulation d'incendie à la cathédrale...		Le retour de la nature en ville.	
rencontrer.	10	contribuer.	31
Marion Excoffon : ses voiliers Tiwal cartonnent aux USA.		L'épicerie solidaire : une précieuse aide alimentaire.	
bâtir.	12	habiter.	32
Le restaurant Terr'inn, rue Anita Conti.		La rubrique des infos services et des infos pratiques.	
agir.	13	expressions politiques.	36
Lancement d'une grande étude de requalification du centre-ville. Un marché de plein air à Kercado...		La page d'expression des groupes non majoritaires.	
entreprendre.	21	sortir.	37
Labonapp : la gastronomie en mode solidaire.		L'agenda des sorties à Vannes : culture, sport, loisirs...	
découvrir.	22	lire.	43
Nouvelle balade à Kermesquel. Les vitraux de la cathédrale.		Le choix de la librairie L'Archipel des mots.	
consom'agir.	26	retracer.	44
MaPrimeRénov' : la prime pour la rénovation énergétique.		Paul Helleu, le portraitiste de ces dames.	
préserver.	26	cuisiner.	46
À découvrir : le guide pratique "Mon jardin malin".		Une recette savoureuse du restaurant YAMu.	



13



27



37

CONTACTER LE MAIRE

PAR COURRIER :
M. le maire - Hôtel de ville
BP 509 - 56019 Vannes CEDEX
PAR MAIL :
contact@mairie-vannes.fr



Plus de photos
et de vidéos sur le site :
www.mairie-vannes.fr



L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes - réalise une **version sonore du magazine municipal**. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.
Renseignements au 02 97 47 04 18.

VILLE DE VANNES
02 97 01 60 00
contact@mairie-vannes.fr



édito.

Quelque 300 personnes sont venues rendre hommage à Samuel Paty, le 21 octobre dernier en fin de matinée devant l'Hôtel de ville, à la demande du maire et du conseil municipal.

RESTONS UNIS !

Je pensais, en ce début novembre, vous parler de la grande étude que la Ville de Vannes vient de lancer en vue d'améliorer les conditions de circulation et de requalifier les espaces publics de notre centre-ville. J'avais prévu aussi, en écho au petit dossier de Vannes Mag, ce mois-ci, de vous parler de l'importance que nous accordons, mon équipe et moi-même, à la place que doit occuper la nature en ville. De vous dire que nous allons continuer d'œuvrer en ce sens, avec l'ouverture, dans quelques mois, des parcs urbains du Pargo et de Rohan, l'engazonnement de la Rabine ou encore le verdissement des cours d'école.



David Robo
Maire de Vannes
Maer Gwened

J'avais prévu de m'étendre sur ces deux sujets et puis l'information est tombée, terrible, terrifiante, d'une cruauté qui dépasse l'entendement : un enseignant de la région parisienne, sauvagement décapité pour avoir simplement osé, et le terme n'est pas trop fort, osé faire son métier.

Depuis les horribles attentats de janvier et de novembre 2015 à Paris, nous n'avions plus connu sur le sol français d'actes aussi monstrueux que celui dont a été victime, le 16 octobre dernier, Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie au collège Le Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine.

Les mots, quels qu'ils soient, ne seront jamais assez forts pour condamner cet acte barbare qui, par sa portée symbolique, ressemble comme une attaque ciblée contre les valeurs qui fondent la concorde de notre République : liberté, égalité, fraternité.

L'année 2020 nous aura profondément déstabilisés. Plus que jamais, restons unis, solidaires et forts. ●

CHOMOMP UNANET !

Epenn-kentañ ar miz-mañ, miz Kala-Goañv, em boa laketa-barzh ma soñj komz doc'hoc'h a-ziàr ar studiaden vras emañ Kêr Wened é tonet a roiñ lañs dezhi e-sell da wella an tremenerzh ha da adempentiñ hon tachadoù foran e kreiz-kêr. A-hend-arall em boa soñjet, kement ha jaojiñ doc'h teuliad bihan Mag Gwened ar miz-mañ, lakat ar gaoz a-ziàr ar pouez a room-ni, ma fare ha me, d'al lec'h a rank bout get an natur e kêr. Ha lâret deoc'h ivez e kendalc'himp da labourat get ar spered-se, pa vo digoret parkoù-kêr er Pargoù hag e Roc'h an a-benn un nebeud mizioù, laket ar Rabin edan leton ha glasaet ar porzhioù-skol.

Me a faote din astenn ar gaoz àr an daou sujed-se mes arru eo an doare, an doare spontus, spouronus ha kriz, dreist hon intentamant : ur c'helenour a gornad-bro Pariz, dibennet gouez, p'en doa-eñ kredet, ha n'eo ket kreñv a-walc'h ar ger, kredet gober e vicher.

A-c'houde gwalldaolioù spontus mizioù Genvar ha Kala-Goañv 2015 e Pariz, ne oa ket bet torfed ken euzhus àr douar Frañs hag an hini a oa degouezhet d'ar 16 a viz Gouel-Mikael get Samuel Paty, kelenner istor ha geografiezh e skolaj Le Bois d'Aulne e Conflans-Sainte-Honorine.

Kalz a vern peseurt gerioù a vo implijet, ne vint ket james kreñv a-walc'h evit kondaoniñ an taol barbariezh-se a dregren, dre an arouez m'eo, evel un dagadenn buket mat a-enep an talvoudoù hag a zo diazezh unvaniezh hor Republik : frankiz, kevatalded, breudeuriezh.

Diastablaet-bras omp bet er blez 2020. Chomomp unanet, kengred ha kreñv, muioch evit biskoazh. ●



VANNES MAG. MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES. Directeur de la publication : David Robo, maire de Vannes. **Siège :** Hôtel de Ville - Direction de la communication, pl. Maurice Marchais - Vannes - 02 97 01 60 30. **Rédaction et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Collaboration rédactionnelle :** Loïc Berthy (pigiste). **Photographies :** François Le Divenah (sauf mentions contraires). **Illustration de couverture :** François Le Divenah. **Conception de la maquette :** Dynamo+. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Imaye Graphic - Laval (53). **Tirage :** 41 200 exemplaires. **Parution :** semaine 46 (du 9 au 13 novembre 2020). **Dépôt légal :** novembre 2020 - ISSN 1260-4186. **Prochaine diffusion (n° 126) :** semaine 01 (du 4 au 8 janvier 2021). Ce magazine est imprimé sur un papier produit à partir de bois issus de forêts gérées durablement.

VANNES PHOTOS FESTIVAL : UNE PREMIÈRE AU JARDIN DES REMPARTS

Reporté à l'automne en raison de l'épidémie de coronavirus, Vannes Photos Festival s'est installé en centre-ville, comme prévu, le 9 octobre dernier pour une durée d'exposition de trois semaines consécutives, au lieu des quatre habituelles. Le report de cet événement printanier, pour cause de confinement, s'est accompagné de quelques changements de lieux. Les expositions des photographes Patrice Terraz (*Zones de turbulences*) et Philippe Chancel (*Datazone*), prévues initialement sur l'esplanade du port et au Château de l'Hermine, ont été regroupées dans le jardin des remparts. C'est la première fois que Vannes Photos Festival s'expose dans ce site emblématique du centre historique que le festival Photodemer avait déjà investi à neuf reprises entre 2006 et 2016.



JOURNÉES DU PATRIMOINE : 6 600 VISITEURS MALGRÉ L'ÉPIDÉMIE

Cette année, en raison de l'épidémie de Coronavirus, la plupart des visites proposées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine se sont faites en petits groupes et sur inscription préalable. Ces mesures de sécurité sanitaire n'ont pas freiné l'envie du public d'en savoir toujours plus sur les richesses du patrimoine vannetais, puisque 6 600 personnes au total ont profité, les 19 et 20 septembre, du programme de découvertes proposé par la Ville de Vannes. Ce sont les musées qui ont attiré le plus de monde (5 700 visiteurs), devant l'Hôtel de ville (280), l'Hôtel de Limur (250), les fortifications (210) et la cathédrale (190).

Les journées du patrimoine permettent, chaque année, de découvrir les parties ordinairement inaccessibles des monuments historiques, comme ici la charpente de la cathédrale Saint-Pierre.



WORLD CLEANUP DAY : 100 KG DE DÉCHETS COLLECTÉS LE LONG DU LITTORAL



Une vingtaine de bénévoles ont participé le 19 septembre dans l'après-midi à l'opération de nettoyage du littoral entre Larmor-Gwened et la pointe de Rosvellec, organisée par la Ville de Vannes dans le cadre du World Cleanup Day. Cette opération a permis de collecter une centaine de kilos de déchets en tous genres. Ce même samedi, un autre groupe de bénévoles a organisé, de sa propre initiative, une opération similaire qui s'est soldée par la récupération de plus de 80 kg de déchets dans le quartier de Conleau.



Découverte de la Tour du Connétable, en compagnie d'un guide conférencier et de la gambiste Isabelle Brouzes, professeur au Conservatoire de Vannes.

revoir.



CHAPELLE SAINT-YVES : CE QUE LA BÂCHE NOUS CACHE

La charpente mise à nu pour une complète réfection, les vitraux démontés un par un pour être restaurés ou remplacés... Sous la bâche qui couvre entièrement la chapelle Saint-Yves et qui a été mise à rude épreuve par les violentes rafales de vent de la tempête Alex, dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre, les entreprises sont à pied d'œuvre pour assurer l'ensemble des travaux de consolidation et de rénovation de l'édifice. Un travail de longue haleine sur lequel nous reviendrons régulièrement en images au fil de nos éditions pour vous montrer l'évolution de ce grand chantier qui va se poursuivre jusqu'à la rentrée 2021.



revoir.

SPECTACULAIRE SIMULATION D'INCENDIE À LA CATHÉDRALE

Un gigantesque bras élévateur, une armada de véhicules de lutte contre les incendies et une soixantaine de sapeurs pompiers du Morbihan ont été mobilisés le 28 septembre en début de soirée sur le site de la cathédrale Saint-Pierre. Il n'y avait pas le feu, fort heureusement, mais on a fait comme si pour se préparer au cas où. Cet exercice, prévu de longue date par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Morbihan, a été conduit en collaboration avec la Ville de Vannes, la communauté d'agglomération et les services de police. Il s'agissait de tester in situ l'ensemble des dispositions prévues par les services de secours en cas d'incendie de grande ampleur dans cet édifice situé en plein cœur de l'intra-muros, dans un secteur où les manœuvres sont compliquées en raison de l'étroitesse des rues et de la proximité immédiate des habitations. Après les incendies dévastateurs de Notre-Dame de Paris en avril 2019 et de la cathédrale de Nantes en juillet dernier, on mesure encore plus qu'avant, probablement, l'importance que revêt ce type d'exercice grandeur nature.



LE TRAIN DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023 A FAIT ESCALE À VANNES LE 8 OCTOBRE

Afin de commencer à faire vibrer tout l'Hexagone dans la perspective de la Coupe du monde de rugby à XV masculin qui aura lieu en France en septembre-octobre 2023, le comité d'organisation de cet événement a affrété un train aux couleurs de cette grande compétition internationale. Ce train promotionnel, qui est allé de villes en villes du 8 septembre au 12 octobre, s'est arrêté le 8 octobre dernier en gare de Vannes où l'attendait une délégation d'officiels, conduite par le préfet du Morbihan, Patrice Faure, le président de la Région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard et le maire, David Robo. Vannes s'est portée candidate, comme quatre autres villes bretonnes (Bruz, Fougères, Perros-Guirec et Ploërmel) pour être le camp de base d'une équipe internationale qui jouera au stade de la Beaujoire à Nantes, l'un des neuf stades retenus pour accueillir cet événement. Le choix entre Vannes et les quatre autres villes se fera en fin d'année. D'ici là, Vannes accueillera, au stade de La Rabine, un match du Tournoi des six nations féminin entre la France et le Pays de Galles, au cours du week-end du 19 au 21 mars.



MAURICE GENEVOIX ET CEUX DE 14 : UNE EXPOSITION AUX ARCHIVES MUNICIPALES

Une exposition gratuite sur Maurice Genevoix se tient aux Archives municipales, av. Saint-Symphorien, jusqu'au 31 décembre. Elle retrace le parcours de combattant et les écrits sur la Guerre 14-18 du célèbre écrivain et académicien qui a fait son entrée au Panthéon le 11 novembre. Proposée en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, elle s'adresse tout particulièrement aux scolaires. Port du masque obligatoire et jauge limitée.



L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE DE TOHANNIC ATTIRE LES MÉDIAS

Depuis sa mise en service en décembre 2019, la nouvelle aire de jeu inclusive de Tohannic, qui permet aux enfants porteurs d'un handicap et aux enfants valides de partager un même espace de jeux, n'en finit plus d'être sous les feux de l'actualité. Presse écrite, radios et chaînes de télé se succèdent depuis des mois près de l'étang de Tohannic pour faire découvrir cet équipement de la Ville de Vannes qui est, à l'heure actuelle, la plus grande aire de jeu de plein air de ce type en France aménagée sur un espace public. Nos photos : tournage pour France Info TV, en juillet dernier (ci-contre) et pour le Magazine de la santé de France 5, fin septembre (ci-dessous).



LES VOILIERS GONFLABLES DE SON ENTREPRISE

TIWAL CARTONNENT AUX ÉTATS-UNIS

Marion Excoffon a imaginé et créé Tiwal, un voilier gonflable qui tient dans deux sacs et qu'on met dans le coffre de sa voiture avant d'aller fendre la bise. Sa société, basée à Plescop, commence à cartonner à l'international, en particulier aux États-Unis.

Marion Excoffon est celle qui a inventé le voilier Tiwal. Son conjoint, Emmanuel Bertrand est celui qui fait accélérer le business. Ce ne serait pas juste de ne pas le citer car il est un élément moteur dans la réussite de Tiwal. N'empêche, quand il faut parler de l'entreprise installée à Plescop, de son origine, de sa progression et maintenant, indiscutablement, de sa réussite, c'est Marion Excoffon qui s'y colle. Deux raisons à cela. 1. Emmanuel Bertrand n'est pas le plus grand communicant de la terre et rester à l'abri des regards lui va tout à fait. 2. Marion Excoffon est celle qui a imaginé le produit : un petit voilier gonflable qui a beaucoup de succès. L'histoire a déjà été racontée à de multiples reprises, mais ce n'est pas

Un nouveau Tiwal d'ici peu

grave. Marion Excoffon a inventé ce bateau comme un pied de nez à son père qui ne voulait pas lui prêter le sien, jugeant que la jeune femme ne serait peut-être pas apte à manœuvrer l'engin. « Ok, je n'ai pas de bateau, je fais le mien ! » C'est un peu en résumé ce qui s'est passé. C'était en 2008 et douze ans plus tard, ce qui s'apparentait à un défi est devenu une aventure économique bluffante. Encore fallait-il avoir les capacités de concevoir ce bateau gonflable. Marion Excoffon a mené les études qu'il faut pour cela. À Paris, elle a été formée à l'École nationale

supérieure de création industrielle (ENSCI). « C'était super. J'ai eu des profs extraordinaires. J'avais plein de machines à disposition pour travailler le bois, le métal, le plastique. C'est une école où l'on apprend à allier la technique et la créativité. » Quand on sort de l'ENSCI, on est designer industriel. C'est ce qu'est Marion Excoffon et c'est en cette qualité qu'elle a créé Tiwal. Son voilier gonflable se décline désormais en deux exemplaires qui diffèrent par leur taille. Côté prix, c'est plus ou moins la même chose. Les Tiwal 2 et 3 tiennent dans une fourchette qui va de 5 000 à 6 000 €. Le marché français a longtemps été le leader dans les ventes de l'entreprise. Mais depuis cet été, la vente sur Internet aux USA a sérieusement fait bouger les lignes. « On a vraiment bien cartonné aux États-Unis ces derniers mois. L'été 2020 est la meilleure saison qu'on ait jamais faite. On va faire une croissance à deux chiffres », se réjouit Marion Excoffon. Tiwal a désormais dépassé le cap des 1 500 bateaux vendus, emploie dix salariés et son chiffre d'affaires atteint 1,50 M€. Et ce n'est pas fini. Marion Excoffon explore de nouvelles solutions pour répondre à des besoins pas encore satisfaits. « Cela restera dans le domaine de la voile légère, mais je ne peux pas encore en dire plus », s'excuse la jeune femme de 35 ans. On ne devrait pas attendre bien longtemps. Marion Excoffon pense dévoiler sa nouvelle création avant la fin de l'année. L'aventure continue... ●

MARION EXCOFFON



Ce restaurant, installé au Parc de Laroiseau, a été construit avec des conteneurs maritimes réaménagés.



BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS

RESTAURANT TERR'INN

RUE ANITA CONTI - LAROISEAU

Cette « cantine gourmande » à vocation bio et écoresponsable, qui propose également de la vente à emporter au moyen de bocaux consignés, est installée au nord-est du Parc d'activités de Laroiseau, rue Anita Conti. Son architecture originale attire immédia-

Ensemble de cinq containers

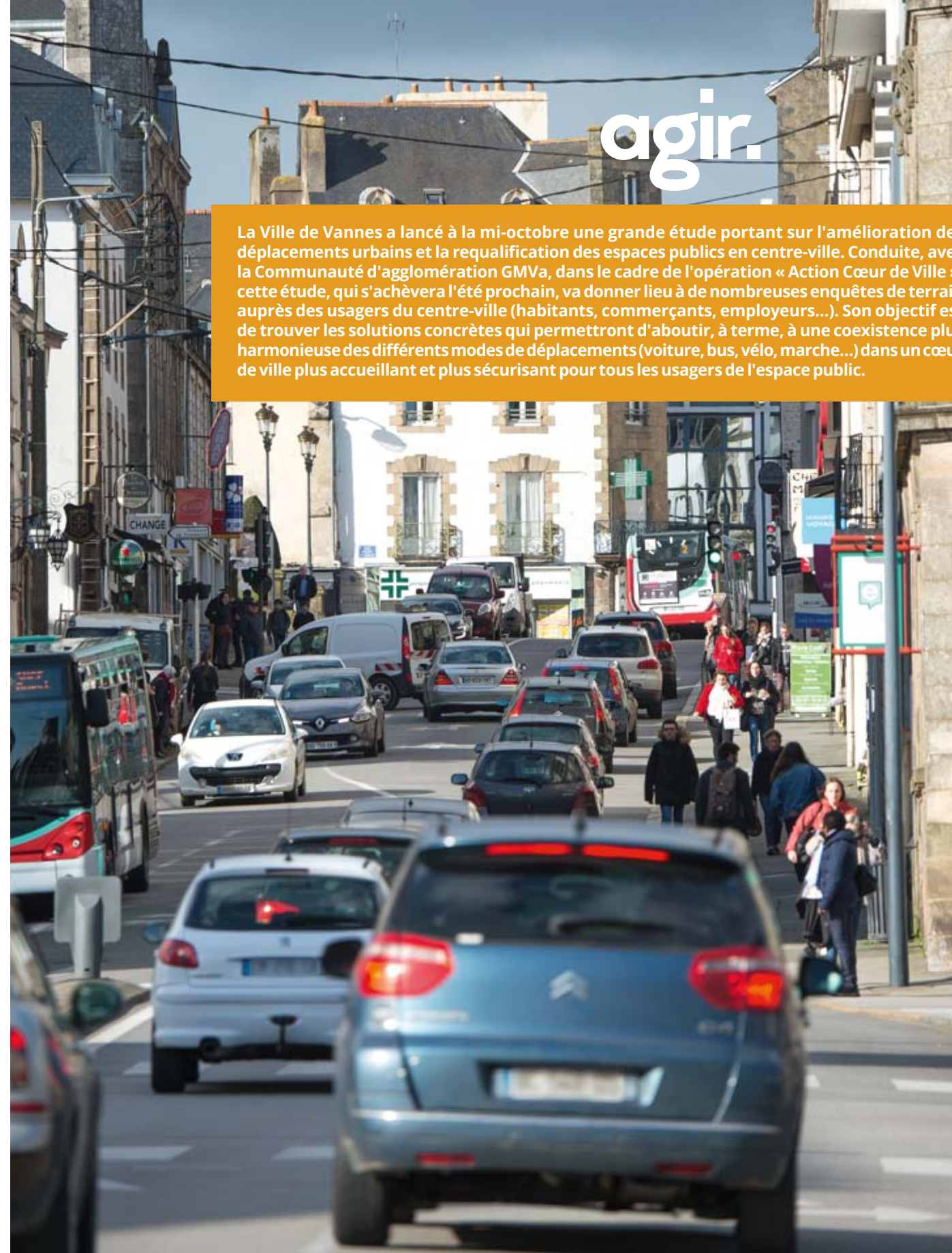
Au rez-de-chaussée, le socle est constitué de quatre containers assemblés de couleur gris foncé. À l'étage, le cinquième container est positionné légèrement en porte-à-faux pour marquer l'entrée principale du restaurant. Celui-

ci est de couleur aubergine, reprenant ainsi la charte graphique de l'établissement. Le volume de rez-de-chaussée se divise en deux parties égales en surface. La partie ouest regroupe les locaux techniques et la cuisine qui est ouverte sur la salle de restauration, aménagée dans la partie est. Celle-ci est particulièrement bien éclairée par de grandes baies vitrées. Sa volumétrie singulière, composée de simples containers, permet à ce restaurant d'affirmer une identité originale dans un secteur constitué exclusivement à ce jour d'immeubles de bureaux.

Terr'Inn, conçu par l'Atelier Juguet Architectes de Lamballe (22), a obtenu le Trophée des Hermines 2020 de la Ville de Vannes, dans la catégorie « Bâtiments d'activités ». ●

agir.

La Ville de Vannes a lancé à la mi-octobre une grande étude portant sur l'amélioration des déplacements urbains et la requalification des espaces publics en centre-ville. Conduite, avec la Communauté d'agglomération GMVa, dans le cadre de l'opération « Action Cœur de Ville », cette étude, qui s'achèvera l'été prochain, va donner lieu à de nombreuses enquêtes de terrain auprès des usagers du centre-ville (habitants, commerçants, employeurs...). Son objectif est de trouver les solutions concrètes qui permettront d'aboutir, à terme, à une coexistence plus harmonieuse des différents modes de déplacements (voiture, bus, vélo, marche...) dans un cœur de ville plus accueillant et plus sécurisant pour tous les usagers de l'espace public.



CENTRE-VILLE :

une grande étude sur la mobilité et les espaces publics

Jusqu'en janvier prochain, des enquêteurs, missionnés par la Ville de Vannes et la Communauté d'agglomération, vont sillonner les rues du centre-ville pour questionner celles et ceux qui y vivent, y travaillent ou qui le fréquentent. Objectif : recueillir le maximum d'informations dans le cadre d'une étude approfondie qui va servir de support à l'amélioration des déplacements urbains et à la requalification des espaces publics dans le cœur de la ville.

DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL "ACTION CŒUR DE VILLE"

Vannes fait partie des 222 villes françaises de taille moyenne qui vont bénéficier, jusqu'en 2022, d'aides de l'État pour financer des actions de revitalisation de leur centre-ville, dans le cadre du plan national « Action Cœur de Ville » (cf. Vannes Mag n° 114). La transition énergétique et écologique, ainsi que l'évolution des modes de déplacements et le maintien d'une activité économique et commerciale diversifiée en centre-ville font partie des objectifs prioritaires de ce plan d'actions 2018-2022. C'est à ce titre que la Ville de Vannes et la communauté d'agglomération Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVa) se sont associées pour lancer, début novembre, une grande « étude de diagnostic et de programmation. » Elle porte sur l'amélioration des conditions de circulation dans le centre-ville de Vannes pour l'ensemble des usagers de la voie publique (voitures, bus, cycles, piétons) et, par là même, sur la requalification des espaces publics, en particulier celle des principales voies de circulation du centre-ville et des espaces qui leur sont associés.

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

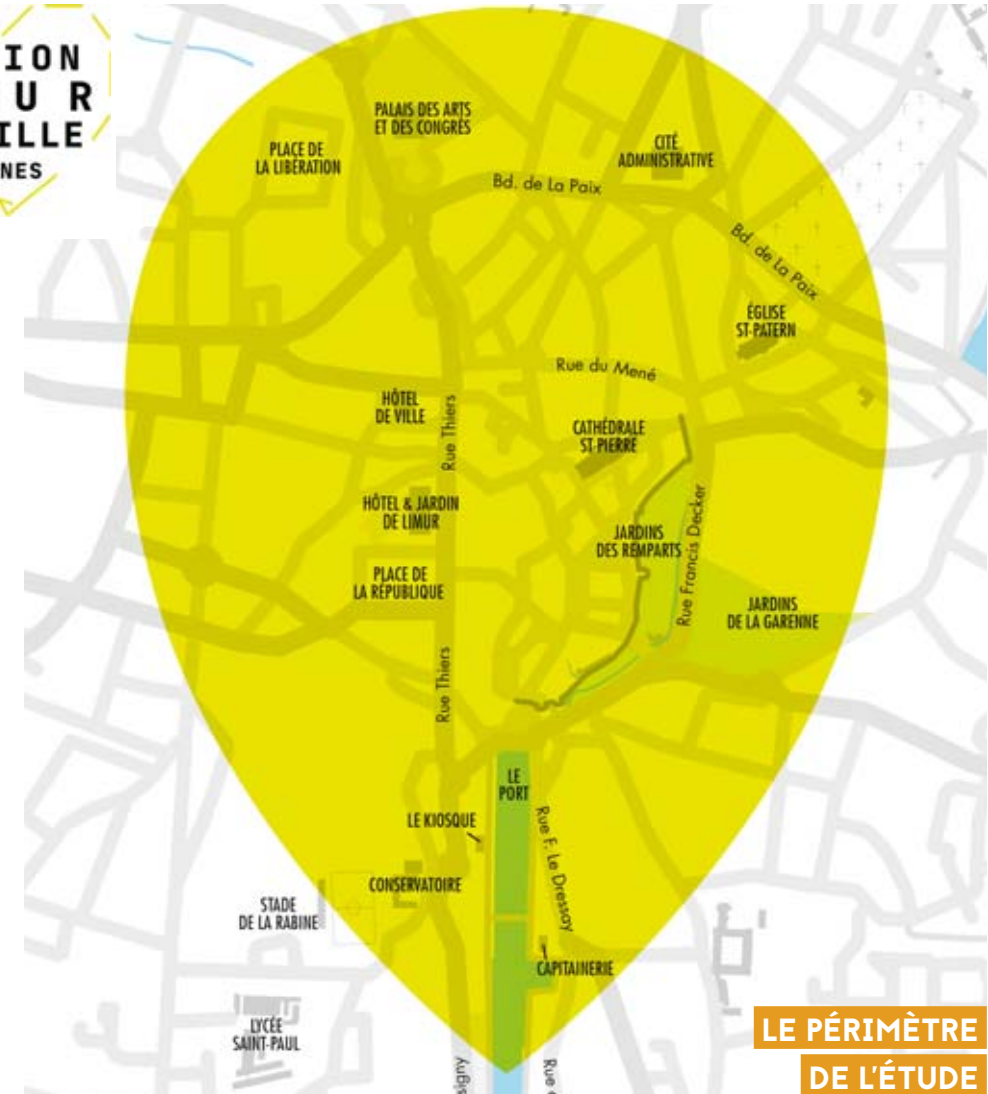
L'espace urbain concerné par cette étude couvre l'ensemble du centre-ville de Vannes. Son périmètre va d'Ouest en Est, de la place de la Libération à la place de Stalingrad (la Tête Noire) et, du Nord au Sud, du boulevard de La Paix aux rives du port.



David Robo, maire de Vannes :
 « Pour remettre l'humain au cœur de la ville, la municipalité et moi-même sommes convaincus que nous devons nous questionner sur la place de l'automobile en ville et sur nos modes de déplacements »

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTUDE

Les orientations générales que la Ville et GMVa souhaitent mettre en application dans cette étude de diagnostic et de programmation sont les suivantes :



- la protection et l'amélioration de l'accessibilité et du confort des déplacements pour les usagers les plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes et en particulier les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ;

- la mise en œuvre d'un système de transport cohérent et harmonieux, articulant tous les modes de déplacement. L'objectif étant de réduire l'omniprésence de la voiture en ville afin d'améliorer la qualité de l'air, lutter contre le réchauffement climatique, sécuriser davantage les espaces publics et accroître la part du vélo, de la marche et des transports en commun dans le partage modal de la voirie.

- la reconquête des espaces publics pour redonner de l'urbanité à la ville, pour renforcer les usages des riverains et les pratiques sociales. Il s'agit en particulier d'adapter et de réinsérer les voies de circulation dans leur environnement urbain, tout

en renforçant la présence de la nature en ville (en tenant compte de la qualité paysagère des sites mais également du soutien de ces aménagements au maintien de la biodiversité).

"IMAGINER LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN"

Un des enjeux majeurs de cette étude est de trouver les solutions concrètes qui vont permettre d'améliorer la qualité du cadre de vie urbain (en termes de mobilité, de sécurité et de tranquillité publiques, de développement durable...), tout en continuant de soutenir l'attractivité résidentielle, économique, commerciale et touristique de la ville centre de l'agglomération. « Cette étude, explique le maire, David Robo, doit nous conduire à imaginer le centre-ville de demain. Un centre-ville animé, confortable, respectueux des défis environnementaux qui sont au-



Les principales voies de concentration de la circulation urbaine en centre-ville, telles que la place Gambetta (ci-dessus), la rue Thiers, le boulevard de la Paix ou encore le secteur avenue Victor Hugo/avenue Saint-Symphorien/ place Lyautey sont au cœur des enjeux de cette étude.

aujourd'hui les nôtres. Un centre-ville dans lequel nous pourrions nous déplacer, jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes, de toutes conditions, dans le plus grand respect et en toute sécurité. Il s'agit d'imaginer comment faire évoluer nos modes de déplacements dans un sens plus durable et solidaire, tout en permettant de créer et d'animer des espaces publics de meilleure qualité, plus accessibles et agréables.»

UNE LARGE CONCERTATION

Cette grande étude va faire l'objet d'une large concertation publique tout au long de son déroulement, c'est-à-dire jusqu'à l'été 2021. Elle sera conduite en deux phases.

La première phase (novembre 2020-janvier 2021), qui vient de débuter, sera consacrée, d'une part, à la réalisation d'un diagnostic sur site des modes de déplacement, des voiries et des espaces publics en centre-ville. Ce volet d'étude réunira des représentants de la population et d'associations, des élus et des techniciens.

L'autre volet sera consacré à trois grandes enquêtes auprès d'usagers du centre-ville, de commerçants et d'employeurs, sous forme d'interviews ou de questionnaires. Cette première phase s'achèvera par une présentation des résultats et des conclusions du diagnostic lors d'une réunion publique.

La seconde phase (janvier-avril 2021) sera consa-

crée à l'élaboration de différents scénarios de réorganisation des déplacements en centre-ville et de requalification des espaces publics associés. Ce volet d'étude réunira, lui aussi, des représentants de la population et d'associations, des élus et des techniciens, mais cette fois en atelier de travail. Il sera complété par une consultation citoyenne, principalement par voie numérique et il s'achèvera par une nouvelle réunion publique. Au terme de ces deux phases de concertation, l'étude débouchera sur la définition d'un plan d'action (schéma directeur) regroupant à la fois les objectifs à atteindre et ce qu'il faudra mettre en œuvre pour que l'on circule mieux en centre-ville, dans un environnement agréable à vivre, où tous les modes de déplacements pourront coexister de façon harmonieuse.

UNE ÉTUDE FINANCÉE PAR LA VILLE ET L'AGGLO

Cette étude va être menée, en collaboration avec la Ville et l'Agglo, par un groupement composé de trois bureaux d'études : Urbicus (urbanisme, architecture, paysage), Transitec (circulation, mobilité, déplacements, stationnement) et le Cabinet Bourgois (infrastructures, voirie, réseaux). Le coût global de l'étude s'élève à 232 000 €. Il est financé pour 48 % par la Ville de Vannes, 32 % par GMVA et 20 % par la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignations). ●

PLAN VÉLO DE LA VILLE DE VANNES

UNE STATION DE GONFLAGE ET DE RÉPARATION POUR LES VÉLOS, PRÈS DE LA PLACE GAMBETTA

La Ville de Vannes a mis en service, à la mi-octobre, une station de gonflage et de réparation en libre-service pour les vélos sur l'esplanade du port. Cet équipement, situé à proximité du parking à vélos, près de la place Gambetta, est accessible gratuitement et à tout moment. Il permet de gonfler ou de regonfler les roues de son vélo, de démonter et remonter un pneu et aussi d'effectuer quelques petits réglages ou réparations, grâce à une batterie d'outils (démonte-pneus, clés plates, tournevis, clés Allen...) reliés à des câbles métalliques antivols. Cette station, installée dans le cadre du « Plan vélo » de la Ville, a coûté 2 500 €. C'est le deuxième équipement de ce type mis en service par la mairie, après celui situé à proximité du tunnel de Kérino. Afin d'encourager la pratique du vélo, quatre autres stations sont en projet pour les deux prochaines années : devant l'Hôtel de ville, près de la gare SNCF, ainsi que dans les quartiers de Kercado et de Ménémur. Sachez aussi que, dans le cadre de son « Plan vélo », la Ville vient d'aménager une bande cyclable unidirectionnelle sur l'avenue de Verdun, entre les rues du Général Giraud et du 18 juin 1940. ●



La nouvelle station gratuite de gonflage et de réparation pour les vélos, installée par la Ville près de la place Gambetta.

AMÉNAGEMENT URBAIN

UNE NOUVELLE COMMISSION D'AMÉNAGEMENT POUR LA RIVE GAUCHE

Une nouvelle commission d'aménagement pour la rive gauche du port de Vannes a été mise en place le 12 octobre dernier par le conseil municipal issu des élections de mars dernier. Cette commission aura pour mission principale « d'émettre des avis sur les propositions des candidats » en lice pour le grand projet de requalification de cette zone portuaire (cf. Vannes Mag n° 119). La commission d'aménagement « Rive Gauche » est composée du maire, David Robo, président de droit, et de sept représentants du conseil municipal : Anne Le Hénanff, François Ars, Hortense Le Pape, Olivier Le Brun et Armelle Manchec pour la majorité, Franck Poirier pour le groupe d'opposition « Ensemble libérons les énergies vannetaises » et Marie-Noëlle Kergosien pour le groupe d'opposition « Vannes pour tous ». ●



CIMETIÈRES COMMUNAUX

DES BORNES NUMÉRIQUES

POUR RECHERCHER DES SÉPULTURES



Afin d'apporter de nouveaux services aux habitants, la Ville de Vannes vient d'informatiser la gestion des deux cimetières communaux, Calmont et Boismoreau. Deux bornes interactives, installées à ce titre à l'entrée de chaque cimetière, permettent désormais de trouver ou de retrouver facilement une

sépulture grâce à une recherche par nom. Un travail important a été réalisé pour cela par les services municipaux, puisque les bornes recensent 5 294 concessions à Boismoreau, 4 573 à Calmont ainsi que 469 défunts au jardin du souvenir de Calmont.

Ces bornes sont très simples d'utilisation. Une fois saisi le nom du défunt recherché, le système identifie la tombe correspondante et la localise dans le cimetière. Cette recherche peut également s'effectuer en se connectant sur une plateforme en ligne, accessible par ordinateur, tablette et smartphone et disponible à partir du site internet de la Ville (www.mairie-vannes.fr, rubrique Vannes Pratique, puis cimetières). Ce projet a été conduit en interne par la Direction des systèmes d'information de la Ville de Vannes, en collaboration avec le service des cimetières et les services techniques municipaux. Les bornes ont été conçues et réalisées par la société Azimut de Larmor-Plage. Le mobilier, quant à lui, a été fabriqué par le Centre technique municipal, après l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Le prix de revient de ce nouveau service est de 27 000 €. ●

CIRCULATION

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR DU LIZIEC : LE DOSSIER SERA CONSULTABLE À L'HÔTEL DE VILLE À PARTIR DU 16 NOVEMBRE

Un grand projet de réaménagement de l'échangeur du Liziec, près de la zone d'activité du Chapeau Rouge, est actuellement à l'étude. Trois variantes ont été définies à ce titre par les services de l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bretagne). Le projet entre actuellement dans une phase de concertation publique qui va permettre aux habitants des communes concernées, ainsi qu'à tous les utilisateurs de cet échangeur routier, de prendre connaissance des enjeux du projet et donner leur avis. **Le dossier de présentation du projet sera consultable** dans le hall de l'Hôtel de ville, place Maurice Marchais, à partir du **lundi 16 novembre et jusqu'au 18 décembre**. La Dreal tiendra également une **permanence publique** au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, **mardi 24 novembre de 10 h à 16 h** et une **réunion publique**, présidée par le préfet du Morbihan, aura lieu **mercredi 18 novembre à 18 h 30, au Dôme de Saint-Avé**. ●

UN BAR ASSOCIATIF À MÉNIMUR

Le conseil municipal a approuvé le 12 octobre le projet de reprise en bar associatif de l'ancien bar de la pl. Henri Auffret à Ménimur, dont les locaux et le fonds de commerce avaient été acquis par la Ville en 2019. Cette reprise sera effectuée par l'association Ty Colibri, récemment constituée. Dans le cadre d'une convention de partenariat d'une durée de 3 ans avec la Ville, cette association va pouvoir disposer gratuitement des locaux et bénéficier d'une subvention de 30 000 € en contrepartie de l'engagement à faire de ce bar associatif un lieu de convivialité animé en lien avec les forces vives du quartier. ●



Le nouveau conseil des aînés de la Ville de Vannes, en compagnie du maire, David Robo, de l'adjointe au maire, Latifa Bakhtous, de la conseillère municipale déléguée, Virginie Talmon et des référents municipaux de ce conseil, Philippe Le Gouic et Annaïck Conan.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LE NOUVEAU CONSEIL DES AÎNÉS A ÉTÉ INSTALLÉ À L'HÔTEL DE VILLE LE 5 OCTOBRE DERNIER

Le nouveau conseil des aînés de la Ville de Vannes a été installé officiellement le 5 octobre dernier dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de ville par le maire, David Robo et l'adjointe au maire en charge de la vie associative et de la démocratie participative, Latifa Bakhtous. Ce nouveau conseil des aînés, dont nous avons parlé dans l'édition estivale de Vannes Mag (n° 123), est composé de 20 nouveaux membres représentant les habitants et les associations, épaulés par 8 séniors issus du précédent conseil des aînés. Ces derniers ont choisi, comme le permet le règlement, de rempiler pour une année supplémentaire afin d'assurer une bonne continuité d'exercice à ce conseil participatif qui va siéger pendant deux ans.

Le conseil des aînés, rappelons-le, est un lieu de réflexion, d'échanges et d'exercice de la citoyenneté. Il permet aux personnes âgées de 65 ans et plus de servir l'intérêt général en faisant profiter la collectivité de leurs expériences, leurs compétences, leurs idées et leur volonté d'agir. ●



PROTÉGEZ VOS PLANTATIONS EN PIED DE MUR

Dans le cadre de sa politique environnementale « Zéro photo », la mairie de Vannes encourage les Vannetaises et les Vannetais à faire pousser des plantes et des fleurs devant chez eux, en bas de murs ou de murets, pour embellir les rues et faire revenir la nature en ville. Afin que ces plantations puissent être préservées lors du nettoyage mécanique des trottoirs par les services municipaux, il est nécessaire qu'elles soient signalées par un petit panneau. Les personnes souhaitant disposer d'un panneau de ce type peuvent l'obtenir gratuitement auprès de la direction des Espaces verts de la Ville de Vannes, 10 rue des Salines à Conleau. Tel. 02 97 62 59 00.

QUARTIERS

KERCADO A DÉSORMAIS SON MARCHÉ DE PLEIN AIR HEBDOMADAIRE



Depuis le 22 octobre dernier, un marché de plein air se tient chaque jeudi matin sur l'esplanade du nouveau centre commercial de Kercado.

On en parlait déjà avant même l'ouverture du nouveau centre commercial, en septembre 2019. Depuis le 22 octobre, c'est fait : la municipalité a donné son feu vert à l'ouverture d'un marché de plein air à Kercado qui se tient désor-

mais chaque jeudi, de 8 h à 13 h, sur la grande esplanade Jean Bertho du nouveau centre commercial. Comme pour le marché de plein air de Conleau, il y a trois ans, c'est au conseil participatif du quartier, en l'occurrence au Conseil citoyen de Kercado, que l'on doit le projet de création de ce nouveau marché ainsi que la concertation lancée à ce sujet auprès des habitants du quartier. Sa finalité est d'apporter une offre complémentaire à celle des commerces du centre et de contribuer à faire du nouveau centre commercial et de son esplanade un lieu de convivialité que l'on a plaisir à fréquenter. Pour l'heure, le marché de Kercado, qui n'en est encore qu'au stade expérimental, rassemble chaque jeudi matin quatre commerçants ambulants qui viennent vendre sur l'esplanade des fruits et des légumes (bios pour partie), des produits de la mer ainsi que de l'habillement. ●

CONSEIL MUNICIPAL

GUILLAUME AUFFRET NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE VANNES POUR TOUS



Guillaume Auffret, 31 ans, directeur de campagne de Patrick Le Mestre lors de la campagne électorale pour les élections municipales de mars dernier, a fait son entrée au conseil municipal, le 12 octobre. Il remplace Pierre Le Bodo qui a choisi de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal au sein du groupe d'opposition Vannes Pour

Tous. Guillaume Auffret siège désormais au sein de deux commissions municipales : « climat, biodiversité, aménagement, mobilités », d'une part, et « actions sociales, solidarité, jeunesse et vie des quartiers », de l'autre. Il siège également au sein du comité de gestion des jardins familiaux et fait désormais partie du comité de présélection et du jury du Trophée des Hermines. ●

TICKET SPORT- CULTURE DEVIENT AUSSI NATURE

Ticket Sport qui avait ajouté une corde à son arc il y a quatre ans en intégrant des activités culturelles à sa programmation, vient d'en ajouter une deuxième en intégrant cette fois des activités environnementales. Ce nouvel enrichissement des programmes d'animations proposés par la Ville aux jeunes de 7 à 16 ans pendant les vacances scolaires a pris effet lors des dernières vacances de la Toussaint avec, entre autres propositions d'activités, une visite découverte de la ferme pédagogique du Vincin à Vannes.



© Loïc Berthry

RÉSERVATION EN LIGNE

AVEC LABONAPP, JULIEN LE BERRE

MET LA GASTRONOMIE EN MODE SOLIDAIRE

Labonapp, site et application mobile créés par le restaurateur Julien Le Berre, se veut « une alternative locale et solidaire aux sites de réservation et de commande en ligne ». Solidaire parce qu'il permet d'offrir des repas aux plus démunis.

Julien Le Berre, créateur de Labonapp, ici avec Magali Thomas, dont le restaurant Ty Kinoa au Bio Golfe du centre-ville, est l'un des derniers adhérents.

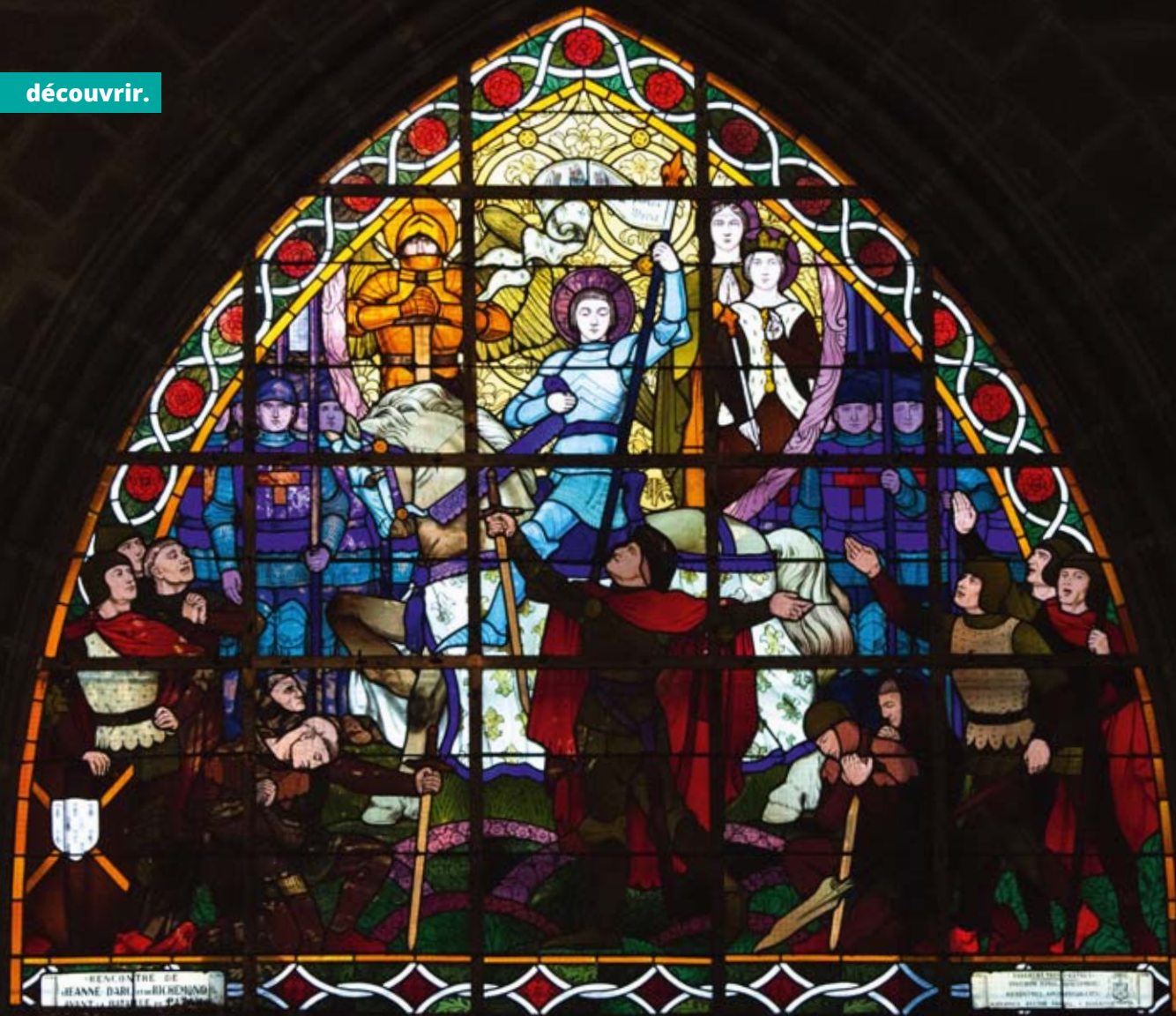
Labonapp a été créée il y a près de trois ans maintenant. L'idée était de mettre en avant les restaurants qui travaillent des produits bio ou locaux et qui peuvent aussi avoir une démarche écolo dans leur fonctionnement. Cela, via un service en ligne et une application pour les smartphones. Mais comme les établissements eux-mêmes, Labonapp a dû faire le dos rond pendant le confinement. Elle est repartie de zéro depuis en changeant quelque peu son mode de fonctionnement. Moyennant 150 € d'inscription, puis un abonnement mensuel de 39 €, les restaurants et les commerces de bouche qui font de la vente à emporter peuvent avoir une meilleure visibilité sur Internet et bénéficier d'un outil de réservation et de commande en ligne. « Labonapp ne prélève aucun frais à ses abonnés lors des réservations, contrairement à certains prestataires en ligne bien connus qui ponctionnent 2 € par convive », assure Julien Le Berre. C'est ce restaurateur vannetais, patron de la crêperie L'îlot galette, place du Général de Gaulle, qui est à l'origine de ce service en ligne. Labo-

napp ne se situe pas exclusivement sur le terrain du commerce. La plateforme a aussi un versant social. 10 % des abonnements payés mensuellement par les restaurateurs sont reversés au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vannes qui les transforme ensuite en tickets-restaurants de 15 €. Cet argent profite aux plus démunis qui peuvent ainsi s'offrir un repas dans un bon restaurant de la ville. Par ailleurs, les clients ont la possibilité de faire un don, du montant qu'ils souhaitent, quand ils passent une commande en ligne. Ils contribuent ainsi au financement de « repas suspendus », qui, là encore, bénéficieront aux personnes en difficulté. Cet appel à la générosité n'est pas qu'une façade. Il répond à « la fibre sociale » que revendique Julien Le Berre. Vingt-cinq restaurants de Vannes sont actuellement affiliés à Labonapp, qui compte également des commerces de bouche parmi ses clients. La plateforme commence aussi à séduire en dehors de Vannes. Des restaurants de Rennes, Saint-Malo ou encore La Roche-sur-Yon en sont désormais partenaires.

● www.labonapp.fr ●

NOUVELLE BALADE À KERMESQUEL

Le service des Espaces verts de la Ville de Vannes vient de finaliser, en début d'automne, l'aménagement d'une nouvelle voie mixte piétons/cyclistes le long de la route de Tréhuinec, entre le vélodrome de Kermesquel et la route de Bernard. Des haies à trois strates (herbacées, arbustives et arborées), offrant un environnement propice à l'émergence d'une riche biodiversité, ont été plantées le long de cette nouvelle voie en sol stabilisé, d'une longueur de 870 m. Cette nouvelle liaison douce le long de la route de Tréhuinec vient prolonger, via la traversée du bd. de Pontivy à hauteur de la piscine Vanocéa, l'autre nouvelle voie cyclistes/piétons, en enrobé cette fois, mise en service cet été le long du boulevard de Pontivy, entre le giratoire Pompidou et la rue Émile Jourdan. Le nouveau cheminement de Kermesquel fait partie de l'itinéraire piétonnier en voie d'achèvement qui permettra à terme de relier directement, et sans quitter ce cheminement, Vannes à Sainte-Anne d'Auray.



LES VITRAUX DE LA CATHÉDRALE

La cathédrale de Vannes, dont la construction s'est étendue du XV^e au XIX^e siècles, possède de magnifiques vitraux datant pour la plupart de la fin du XIX^e. Si l'on doit l'essentiel de ces vitraux historiés à l'intervention de Mgr Bécél, évêque de Vannes de 1866 à 1897, il existe aussi dans cet édifice quelques vitraux plus récents que l'on doit cette fois à l'initiative du Chanoine Buléon, curé-archiprêtre de la cathédrale de 1906 à 1934. Deux d'entre eux datent de 1927-1928. Réalisés par l'atelier du maître-verrier Roger Desjardins à Angers, ils illustrent pour l'un (ci-dessus) la rencontre de Jeanne d'Arc et du Connétable de Richemont avant la victoire de Patay contre les Anglais en juin 1429, près d'Orléans et, pour l'autre, (ci-contre) le Christ accueillant au paradis un poilu de la Première Guerre mondiale. Ce vitrail de la chapelle axiale a été offert par l'Américaine Kathleen Burke Peabody en remerciement de l'accueil des soldats US au camp de Meucon, d'avril 1918 à juin 1919.



THIS GLASS WINDOW HAS BEEN OFFERED BY KATHLEEN BURKE PEABODY IN MEMORY OF THE WOUNDED OF THE WAR FOR INDEPENDENCE AND MADE COLLECTIONS OF THE AMERICAN SOLDIERS AT VANNES

consom'agir.

ELLE EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

MAPRIMERÉNOV' : NOUVELLE PRIME

POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

MaPrimeRénov' est la nouvelle prime d'État qui vient simplifier les aides à la rénovation énergétique des logements. Lancée le 1^{er} janvier 2020, elle ne profitait, dans sa version initiale, qu'aux propriétaires occupants à faibles revenus. Ce n'est plus cas désormais. Dans le cadre du Plan de relance de l'économie française, le Gouvernement a en effet décidé de rehausser le budget de ce dispositif de 2 milliards d'euros supplémentaires sur 2021-2022 afin qu'il puisse profiter cette fois, et cela à compter du 1^{er} janvier 2021, à l'ensemble des propriétaires (occupants et bailleurs) et coproprié-

taires, quels que soient leurs revenus. MaPrimeRénov' permet de financer des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Les travaux dont les devis auront été signés à compter de 1^{er} octobre 2020 seront éligibles à MaPrimeRénov'. Ces travaux doivent être effectués par des entreprises labellisées RGE (Reconnu garant de l'environnement). Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux. **MaPrimeRénov' se demande en ligne sur le site gouvernemental :** www.maprimerenov.gouv.fr



MAPRIMERÉNOV' PEUT ÊTRE CUMULÉE AVEC D'AUTRES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ATTENTION AUX ABUS ET AUX ARNAQUES, LISEZ BIEN LES INFOS À CE SUJET SUR www.maprimerenov.gouv.fr

préserver.

JARDINAGE AU NATUREL

À DÉCOUVRIR : LE GUIDE PRATIQUE

"MON JARDIN MALIN"

Le Sysem (Syndicat de traitement des déchets du Sud-Est Morbihan) s'est associé à l'ingénieur écologue et agronome, spécialiste du jardinage biologique, Denis Pépin, pour diffuser ce petit livret d'une vingtaine de pages fort instructif. Disponible gratuitement en lecture et téléchargement sur le site du Sysem (www.sysem.fr), le guide pratique « Mon jardin malin » regorge de conseils pratiques pour apprendre à jardiner au naturel en valorisant au mieux les déchets de la table et du jardin. Denis Pépin, auteur de nombreux ouvrages sur le jardinage biologique, y explique notamment comment produire moins de déchets verts dans son jardin en choisissant les bonnes variétés de ga-



zon, d'arbres et d'arbustes. Son guide passe également en revue l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le compostage (les déchets que l'on peut utiliser, les différentes formes de compostage, les règles à respecter pour réussir son compost...) et le paillage (avec quels végétaux, de quelles manières, pour quels types d'usages...). ●

DISPONIBLE GRATUITEMENT EN LECTURE ET TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE WWW.SYSEM.FR

CONSULTEZ AUSSI LE GUIDE "MON JARDIN ZÉRO DÉCHET" SUR LE SITE DE L'AGGLO (GMVA) RUBRIQUE DÉCHETS/RÉDUISONS

LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE



comprendre.

Le maire de Vannes et son équipe ont fait de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité une des grandes priorités de l'action municipale. Le recours à des animaux pour entretenir les espaces naturels communaux, l'installation de ruches pour produire du miel 100 % made in Gwened, l'engazonnement des cimetières ou encore l'entretien sans pesticides des espaces publics sont quelques-unes des initiatives d'une politique qui s'est développée lors du précédent mandat et qui va se poursuivre et se diversifier dans les mois et les années à venir.



À Kermesquel, Beupré-La Lande, ou encore, comme ci-dessus, près de l'allée de Limoges, ce sont des génisses, des moutons, des chèvres, des chevaux et des ânes qui entretiennent désormais plusieurs dizaines d'hectares d'espaces naturels communaux.

70
HECTARES DE PARCELLES COMMUNALES SONT ENTRETENUS À VANNES PAR ÉCOPÂTURAGE

Écopâturage, préservation des zones humides, créations de parcs urbains, apiculture, traitement "zéro phyto" des espaces publics, engazonnement des cimetières... La politique environnementale fait plus que jamais partie des axes forts de l'action municipale.

La création d'une Maison de la nature en 1998 puis celle d'une ferme pédagogique en 2007 dans un espace naturel, les rives du Vincin, protégé depuis 1995 par le Conservatoire du littoral sont en quelque sorte les actes précurseurs d'une démarche environnementale que la Ville de Vannes a considérablement développée lors du précédent mandat. Cette politique, impulsée par le maire David Robo et son équipe, s'est traduite ces dernières années par de nombreuses initiatives visant, non seulement à verdir la commune, mais aussi à préserver la biodiversité à l'heure où l'on ne cesse de s'alarmer, à juste titre, de la disparition progressive et irréversible de nombreuses espèces animales et végétales à l'échelle de la planète. La

décision récente de bâtir un nouveau quartier écoresponsable (en cours de réalisation) à Beupré La Lande Est, autour d'une zone humide de 5 ha dont les richesses écologiques sont et seront préservées, va dans le sens de cet engagement environnemental.

L'ÉCOPÂTURAGE EST EN PLEIN ESSOR

Tout comme cette autre décision qui a consisté ces trois dernières années à multiplier la pratique de l'écopâturage pour l'entretien des espaces naturels de la commune. Expérimentée il y a longtemps déjà à la Pointe des Émigrés sur des parcelles entretenues par des Baudets du Poitou, cette technique, ancestrale qui favorise, lorsqu'elle est bien gérée, le maintien de la biodiversité, se pratique désormais sur près

de 70 hectares de parcelles communales, à Kermesquel, près de l'allée de Limoges, au Ténéno, à Parc-Lann, Tréhuinec, Beupré-La Lande, Poignant... Des conventions ont été signées pour cela entre la Ville et plusieurs exploitants agricoles. Ainsi, aux Baudets du Poitou sont venus s'ajouter des moutons, des chèvres, des génisses, des chevaux et des poneys. Le retour de la nature en ville c'est aussi la création, ces dernières années, de deux refuges LPO (Ligue de protection des oiseaux) aux Vallons de Kercado et dans la zone humide de Beupré La Lande. C'est également l'ouverture, à brève échéance, de deux nouveaux parcs urbains, au Pargo et en contrebas de l'ancienne clinique du Sacré-Cœur, afin que chaque quartier puisse disposer, à terme, d'un poumon de verdure. ●



Gérard Thépaut

Maire-adjoint chargé du climat, de la biodiversité et des finances

« La lutte contre le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité passent par le « verdissement » de nos villes. Il faut créer des espaces de respiration boisés ou végétalisés au cœur de nos villes, restaurer les couloirs écologiques pour préserver la faune et la flore et surtout lutter contre l'artificialisation des sols.

C'est avec ces objectifs en tête que notre équipe municipale a bâti le projet de ce mandat.

Ainsi, nous allons poursuivre la création de parcs urbains tel que celui qui est en voie d'achèvement au Pargo et qui est exemplaire à cet égard puisqu'il comprend, outre la création d'espaces verts et de jeux, la réhabilitation d'une zone humide.

Nous allons créer une Maison de la nature et du climat, véritable outil pédagogique et démonstrateur des bonnes politiques en matière d'habitat et d'énergie mais aussi de la connaissance des milieux qui nous environnent.

Nous allons adapter le concept des forêts urbaines, supprimer l'enrobé bitumineux là où cela sera possible pour végétaliser les surfaces et baisser la température de notre ville.

C'est une chaîne vertueuse qu'il faut enclencher, la végétalisation fait baisser la température, absorbe les excès pluviométriques, favorise la faune et la flore et améliore notre cadre de vie. »



DES ALLÉES DE VERDURE DANS LES CIMETIÈRES DE VANNES

Dans le cadre de sa politique environnementale « Zéro phyto », la Ville de Vannes a choisi depuis 2018 d'engazonner les allées des deux cimetières communaux de Calmont et de Boismoreau. Cette nouvelle façon d'aborder le cimetière, comme un espace paysager, va dans le sens d'un plus grand respect de l'environnement et d'une économie de moyens puisqu'il est plus facile et moins coûteux d'entretenir des allées engazonnées que de les désherber manuellement. ●

comprendre.



contribuer.

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE une précieuse aide alimentaire

La visite d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État en charge de l'économie sociale et solidaire, a mis en lumière le 11 août dernier tout le travail mené au sein de l'Épicerie solidaire de Vannes. En 2019, près de 4 000 personnes ont bénéficié de ses services.

Partenaire de la Ville de Vannes depuis 2015, Patrice Charron, apiculteur de Camors, installe chaque année une cinquantaine de ruches sur des terrains communaux. En six ans, ses abeilles ont produit près de 2 500 kg de miel. Le produit de la vente de cet excellent miel Gwened est intégralement versé à des associations caritatives.


750
LES RUCHES INSTALLÉES
À VANNES ONT PRODUIT
CETTE ANNÉE
750 KILOS DE MIEL.
UN RECORD !

LE RETOUR EN VILLE DE PLANTES DISPARUES DEPUIS LONGTEMPS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics. Vannes n'a pas attendu cette nouvelle loi pour bannir l'usage de ces produits chimiques. Lors de l'entrée en application de la loi « Labbé » du 6 février 2014, cela faisait en effet plus de dix ans que la Ville s'était déjà engagée à réduire progressivement l'usage des herbicides (cf. Vannes Mag n^{os} 106 et 113). Le fait de ne plus avoir recours à ces produits dangereux pour l'environnement et pour notre santé a eu pour conséquence de voir toutes sortes de plantes pousser le long des murs et des trottoirs. Certaines n'avaient même plus été observées depuis plus d'un siècle. C'est la découverte assez phénoménale qui est apparue il y a quelques mois aux yeux de botanistes particulièrement avertis de l'association Bretagne Vivante. Comme l'a rapporté le quotidien Ouest-France dans son édition du 2 juin dernier, les botanistes de Bretagne Vivante ont en effet identifié au printemps dernier dans le secteur du Pont Vert la présence d'une plante qui n'avait plus été observée à Vannes et dans le Morbihan depuis 1897. Elle s'appelle la scrofulaire voyageuse (*scrophularia peregrina*). C'est une plante annuelle à fleurs rouge sombre que l'on trouve davantage dans le Midi que dans l'Ouest et que l'on commence aussi à revoir, selon Bretagne Vivante, le long du littoral du Finistère et des Côtes d'Armor. Le réchauffement climatique pourrait expliquer sa réapparition dans notre région. Mais si on commence à la revoir en plein cœur des villes, comme c'est le cas à Vannes, c'est aussi parce qu'aujourd'hui on tolère beaucoup plus qu'auparavant, le zéro phyto aidant, la présence en pied de mur ou le long des trottoirs de plantes sauvages que l'on classait sans sourciller, il y a quelques années encore, dans la catégorie des mauvaises herbes à éradiquer systématiquement. ●

MIEL DE VANNES : LA RÉCOLTE 2020 SERA VENDUE À L'HÔTEL DE VILLE



Compte tenu de l'importante quantité de miel produite cette année par les ruches de Patrice Charron (750 kg contre 450 en 2019), la Ville de Vannes a décidé que sa vente (en pots de 125 g, 250 g et 500 g) se fera cette fois en deux temps.

Ces deux ventes auront lieu le samedi 28 et le lundi 30 novembre au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, place Maurice Marchais, de 9 h à 11 h 30.

Prix de vente : 10 € (le pot de 500 g), 6 € (le pot de 250 g), 3 € (le pot de 125 g).

Organisation de la vente dans le respect des gestes barrières. Gel hydroalcoolique à disposition du public sur place. ●

C'était son deuxième déplacement officiel. Quand elle s'est rendue en août dernier dans les locaux de l'Épicerie solidaire, avenue du 4-août-1944, Olivia Grégoire s'est dite bluffée par le travail opéré dans cette structure qui dépend de Golfe du Morbihan Vannes agglomération et dont la gestion est confiée à l'Amisep. « Bravo pour votre engagement social et humain. Ce lieu est un modèle », a commenté la secrétaire d'État à l'adresse de ceux qui le font vivre. À savoir des salariés de l'Amisep, mais aussi les 80 bénévoles qui donnent de leur temps pour garnir les rayons et assurer la vente des produits. À l'Épicerie solidaire, les bénéficiaires ne se voient pas remettre un panier déjà constitué. Ce sont eux qui font leur choix parmi tous les articles mis en vente. On leur demande une petite contribution en échange, dans le but de ne pas verser dans l'assistanat complet. Cette participation est minime : 10 % du prix dans la plupart des cas, 30 % quand ce sont des articles qui ont été achetés par l'Épicerie solidaire. L'approvisionnement vient pour la plus grande part de la Banque alimentaire. Il est complété par des apports de la grande distribution et de producteurs locaux. Pierrette, une des bénéficiaires du dispositif, ne cache pas l'importance de cette aide : « Je ne touche que 700 € de retraite par mois. Alors, heureusement que ce lieu existe. Cela m'enlève



© Loïc Berthy

une sérieuse épine du pied. Et puis les bénévoles sont super sympas ! » Des actions collectives, animées par une conseillère en économie sociale et familiale, sont proposées aux usagers de l'Épicerie solidaire. Ils peuvent participer à des ateliers de cuisine, de couture ou encore apprendre à fabriquer eux-mêmes des produits ménagers ou cosmétiques. « Ce sont aussi des temps d'échange et de partage », confie la conseillère Élodie Allio. À côté de cela, un chantier d'insertion, préparant aux métiers de la distribution, est adossé à l'épicerie. Et il obtient des résultats probants, puisque deux participants sur trois en ressortent avec une orientation positive : soit en intégrant une formation à l'issue du chantier, soit en décrochant un emploi. ●

Pierrette, aidée ici par Daniel, un des 80 bénévoles de l'Épicerie solidaire de Vannes, bénéficie des services de cette supérette sociale. « Je ne touche que 700 € de retraite par mois. Alors heureusement que ce lieu existe. Cela m'enlève une épine du pied. Et puis les bénévoles sont super sympas. »




Épicerie solidaire, 19, avenue du 4 août 1944. Tél. : 02 97 26 82 68.

SERVICES

DÉCHETTERIES DE L'AGGLOMÉRATION : LES HORAIRES D'HIVER

Les déchetteries de GMVa (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) sont passées le 2 novembre en horaires d'hiver. Voici donc les heures d'ouver-

ture, jusqu'à la fin mars 2021, de la déchetterie de Tohannic (rue Jean Perrin) et des déchetteries les plus proches de Vannes. ●



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
VANNES TOHANNIC	9h30 - 17h50	9h30 - 17h50	9h30 - 17h50	9h30 - 17h50	9h30 - 17h50	9h30 - 17h50	FERMÉE
ARRADON	9h30 - 11h50 14h - 17h50	FERMÉE	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 17h50	FERMÉE
SAINT-AVÉ	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 17h50	FERMÉE
THEIX-NOYALO	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 17h50	FERMÉE
PLOEREN	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 11h50 14h - 17h50	FERMÉE	9h30 - 11h50 14h - 17h50	9h30 - 12h35 13h30 - 17h50	FERMÉE

Pour tout savoir sur le fonctionnement des déchetteries de l'agglomération et notamment sur les déchets acceptés dans ces équipements et ceux qui ne le sont pas, rendez-vous sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/decheteries

PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-YVES : LA SOUSCRIPTION CONTINUE PENDANT LES TRAVAUX

La souscription lancée par la Ville auprès des particuliers et des entreprises pour contribuer à financer la restauration de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, reste ouverte pendant la durée des travaux (18 mois). Chacun peut contribuer, à la hauteur de ses moyens, à la sauvegarde de cet édifice. À ce jour, près de 1,10 million d'euros a été collecté par voie de souscription auprès de quelque 230 généreux donateurs. Chaque don effectué donne droit à des avantages fiscaux. Le montant minimum pour un particulier est de 50 €.

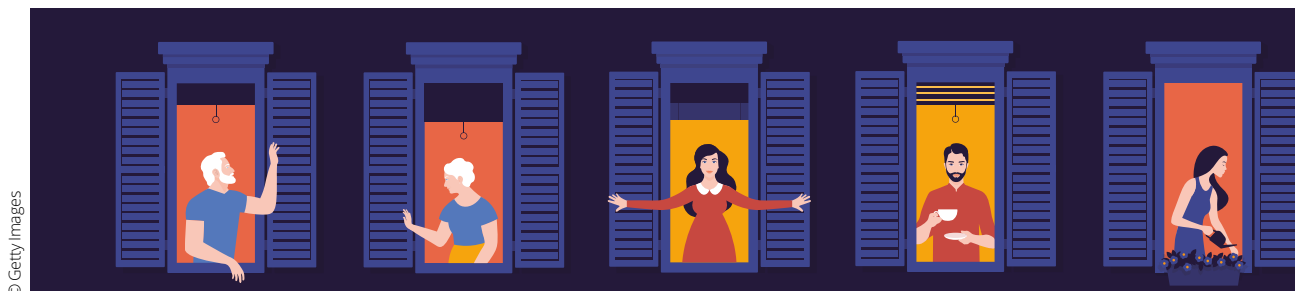
La souscription se fait à l'aide d'un imprimé disponible en téléchargement (au format pdf) sur le site www.mairie-vannes.fr rubrique "Vannes découverte" → "Histoire et patrimoine" → "Mécénat - Restauration de la chapelle Saint-Yves".

● Renseignements : 02 97 01 62 18. ●



RÉHABILITATION DE LOGEMENTS ANCIENS DESTINÉS À LA LOCATION

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF D'INCITATION FISCALE DIT "DENORMANDIE"



Vannes fait partie des 222 villes françaises de taille moyenne (dont 11 en Bretagne) qui ont été retenues par l'État dans le cadre du plan national « Action cœur de ville ». Ce plan d'investissement public sur cinq ans (2018-2022) est destiné à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et à conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement de leur territoire. À ce titre, la commune de Vannes dans son ensemble est éligible au dispositif d'investissement locatif dans l'immobilier ancien, dit « Denormandie », du nom de l'ex-ministre de la ville et du logement Julien Denormandie, aujourd'hui ministre de l'agriculture. Ce dispositif a pour but d'encourager des personnes à investir dans des logements anciens vacants et en mauvais état (notamment dans les centres-villes), en vue de les rénover pour les mettre en location pendant 6 ans au minimum, avec la garantie de bénéficier en contrepartie d'une défiscalisation avantageuse.

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Pour être éligible à l'avantage fiscal que permet le dispositif "Denormandie", il faut remplir les conditions suivantes :

- acheter un bien à rénover, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2022, dans une ville bénéficiaire du plan « Action cœur de ville »,
- effectuer des travaux représentant au moins 25 % du prix du logement acheté,
- mettre ce logement en location nue (non meublée) pendant 6, 9 ou 12 ans,
- louer le logement à un prix raisonnable à des ménages modestes en respectant certains plafonds de loyers et de ressources. Les plafonds à respecter correspondent aux mêmes règles que celles appliquées au dispositif Pinel neuf.

QUELS SONT LES TRAVAUX ÉLIGIBLES À LA RÉDUCTION D'IMPÔT ?

Pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal du dispositif "Denormandie", il faut réaliser des travaux améliorant la performance énergétique du logement (changement de chaudière, isolation des combles...) mais aussi permettant la modernisation, l'assainissement ou l'aménagement des surfaces habitables (aménagement d'un sous-sol ou des combles). La création de surfaces habitables nouvelles est aussi éligible à la réduction d'impôt sur le revenu. Les travaux engagés pour améliorer la performance énergétique du logement doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant pour l'environnement » (RGE).

QUEL EST LE MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU ?

La réduction d'impôt s'opère à partir du prix de revient net du logement. Ce prix comprend l'ensemble des sommes débloquées pour acquérir le bien, y compris les dépenses de rénovation. L'avantage fiscal est étalé sur la durée de location et il est plafonné à un investissement maximum de 300 000 €. Si vous louez votre logement sur 6 ans, la réduction d'impôt sera de 12 % du prix du bien, sur 9 ans, de 18 % et sur 12 ans, de 21 %. À titre d'exemple, si vous achetez un bien d'un montant de 200 000 € auquel s'ajoutent des dépenses de rénovation parmi les dépenses éligibles d'un montant de 50 000 € et que vous louez sur une période de 12 ans, vous bénéficiez d'un avantage fiscal de 52 500 €, soit 4 375 € de réduction d'impôt sur le revenu par an.

● Plus d'infos sur : www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie ●

RISQUES MAJEURS À VANNES

PENSEZ À VOUS INSCRIRE AU SYSTÈME D'ALERTE DE LA POPULATION



Le fait d'être inscrit au système d'alerte de la population permet, en cas de risque majeur, d'être informé de la situation par téléphone et de connaître la marche à suivre pour se mettre en sécurité. Ce service est gratuit. Photo ci-contre : le toit d'un bâtiment du collège Notre-Dame le Ménémur, arraché par les vents violents de la tempête Alex, dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre.



La Ville de Vannes incite les habitants à s'inscrire au système d'alerte de la population en cas de risque majeur.

Ce système d'alerte par téléphone a servi récemment lors de l'exercice de simulation d'incendie à la cathédrale de Vannes et aussi lors du passage de la tempête Alex qui, entre autres dégâts, a fait voler le toit d'un bâtiment du collège Notre-Dame Le Ménémur. Ce système permet d'informer rapidement et personnellement tous les foyers, mais aussi les

DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le système d'alerte de la population est déclenché dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS). Le PCS, activé par le maire et mis en place à l'échelle de la commune, permet à la collectivité d'être réactive et efficace en cas d'événement grave portant atteinte à la sécurité civile (catastrophes naturelles, risques technologiques, risques sanitaires, menaces d'attentats...).

commerces et les établissements professionnels installés sur le territoire de la commune en cas de risques majeurs (ex. : inondation, tempête, incendie...). Il est activé dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS). En cas d'alerte, un message vous est directement adressé par téléphone (fixe ou portable) pour vous informer de la situation et des mesures à suivre.

Pour que vous puissiez être alerté par ce dispositif en cas de risque majeur, il faut remplir au préalable un formulaire disponible en ligne à l'adresse suivante : www.vannes.annuaire.cedralis.fr

L'inscription au système d'alerte est totalement gratuite. Vos coordonnées seront stockées de manière confidentielle et ne seront utilisées que pour la diffusion d'une alerte.

► **Plus d'informations sur www.mairie-vannes.fr (Vannes pratique > Risques majeurs).** ●

VANNES PART'ÂGE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

« Vannes Part'âge », le service public de lutte contre l'isolement des personnes âgées à domicile, coordonné par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Vannes, recherche des bénévoles pour assurer ses missions de lien social auprès des seniors isolés. Les bénévoles interviennent en binômes auprès des personnes âgées inscrites à ce dispositif pour partager des moments conviviaux avec elles à leur domicile ou les accompagner dans diverses activités. **Contact : CCAS au 02 97 01 65 27 (du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h). Mail : vannespavage@mairie-vannes.fr**



POLITIQUE DE LA VILLE

LA VILLE OCTROIE DES BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES DE 17 À 25 ANS

La Ville de Vannes octroie depuis plusieurs années, dans le cadre du Contrat de ville, des bourses aux jeunes Vannetais pour les aider à financer le coût du permis de conduire. L'objectif est de « faciliter l'accès à l'emploi et/ou à la formation des jeunes de 17 à 25 ans en luttant contre le frein que représentent les problèmes de mobilité. » La bourse au permis de conduire leur permet d'obtenir de la part de la Ville une aide financière de 600 € qui couvre en moyenne la moitié du coût du permis (1 200 €). La bourse est versée en contrepartie de 50 heures de bénévolat d'intérêt collectif dans une association, un centre socioculturel ou une maison de quartier. Les conditions pour prétendre l'obtenir sont les suivantes :

- avoir entre 17 et 25 ans, avec une priorité accordée aux jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Ménimur et Kercado),
- résider à Vannes depuis plus de deux ans,
- être inscrit dans une démarche d'insertion (recherche d'un emploi, d'un stage, d'une formation...),
- ne pas disposer d'un revenu suffisant pour finan-



© Getty Images/istockphoto

cer en totalité le coût du permis de conduire. → être prêt à s'engager dans une activité d'intérêt collectif.

► Pour tout renseignement et pour retirer un dossier de candidature, s'adresser au BIJ (Bureau information jeunesse), Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo. Tél. : 02 97 01 61 00. On peut aussi télécharger ce dossier sur www.mairie-vannes.fr (Vannes pratique > jeunesse > les aides).

TÉMOIGNAGE

DAVID COUÉ BÉNÉFICIE DE LA BOURSE AU PERMIS UN GRAND PLUS POUR POUVOIR TRAVAILLER



demande fin 2019, et commencé les cours dans la foulée, la Covid-19 et plus particulièrement le confinement ont chamboulé son planning. Mais David est confiant. Il a déjà obtenu son code au sortir du confinement. La bourse au permis de conduire, c'est par la Mission locale qu'il en a entendu parler. Alors domicilié dans le quartier de la Madeleine, David,

David Coué, 21 ans, bénéficie de la Bourse au permis octroyée par la Ville de Vannes. Encore deux heures de cours de conduite et il pourra se présenter à l'examen.

Bien qu'il ait fait la demande fin 2019, et commencé les cours dans la foulée, la Covid-19 et plus particulièrement le confinement ont chamboulé son planning. Mais David est confiant. Il a déjà obtenu son code au sortir du confinement. La bourse au permis de conduire, c'est par la Mission locale qu'il en a entendu parler. Alors domicilié dans le quartier de la Madeleine, David,

de retour d'une formation d'animateur d'activités touristiques et de loisirs, enchaîne les contrats : une partie de l'année dans une entreprise d'événementiel et le reste en intérim. C'est pour faciliter ses déplacements et élargir son rayon d'action qu'il a présenté sa candidature et l'a soutenue devant la commission. Très attiré par l'événementiel, il sonne à la porte de l'association Noz'n'Roll pour effectuer son bénévolat. En raison de l'épidémie de Covid-19, ses 50 heures se sont étalées sur une plus longue période. Un mal pour un bien car, en plus de donner un coup de main à la buvette, à la billetterie, aux montages de scènes, à la foire aux disques ou aux "Dimanches de Betty" (rendez-vous musicaux en plein air), il a aussi participé aux réunions de préparation des événements, découvrant ainsi le travail en amont. Une expérience pleine d'enseignements pour l'avenir.

LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES!

Laïcité, égalité, fraternité !

À Vannes, comme partout en France, nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné par un terroriste islamiste pour avoir accompli son devoir d'éducateur dans le respect des valeurs républicaines. Face à la barbarie fanatique, nous devons défendre encore plus ardemment la laïcité qui garantit une République de liberté, la liberté d'expression, la liberté de croire ou de ne pas croire. Pour vivre ensemble. Fraternellement. Dans la perspective de la journée nationale de la laïcité, nous appelons la ville à engager, en partenariat avec le monde associatif, des actions pédagogiques et culturelles à destination de tous les publics.

Ce combat essentiel est indissociable de la lutte contre les inégalités dont la hausse fragilise notre société. Avant l'épidémie de covid, 20 % des Vannetais-es vivaient sous le seuil de pauvreté. Alors que la situation ne cesse de s'aggraver dans le contexte de la crise sanitaire et de ses impacts économiques et sociaux, nous le redisons une nouvelle fois : l'urgence sociale doit être déclarée !

Le Maire et son équipe viennent d'annoncer qu'ils avaient demandé au CCAS de réfléchir à un plan de lutte contre la pauvreté qui pourrait être voté au conseil de décembre : mieux vaut tard que jamais ! Nous formons le vœu qu'ils prennent en considération nos propositions d'intérêt général, et notamment :

- Initier une démarche collaborative « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » sur le quartier de Kercado ;
- Proposer, en collaboration avec VGH et les opérateurs, un abonnement Internet à prix préférentiel (moins de 2 € par mois) pour les habitants des logements sociaux afin de lutter contre la fracture numérique ;
- Agir de concert avec l'agglomération et le CROUS pour lutter contre la précarité étudiante avec une approche globale (logement, alimentation, santé...);
- Lancer une étude sur la création d'un centre de santé municipal pour faciliter le recours aux professionnels de santé, proposer une mutuelle communale afin d'améliorer l'accès aux soins et créer un Conseil Local de Santé Mentale, notamment pour faire face aux conséquences psychologiques du confinement et de la crise sociale ;

- Renforcer la présence humaine, en priorité à Kercado et Ménimur : hausse des effectifs de la prévention spécialisée (les éducateurs de rue) en charge des jeunes adolescents ;
- Expérimenter, après concertation avec les représentants du personnel, de nouveaux horaires d'ouverture des services municipaux afin que les Vannetais-es, en fonction de leurs disponibilités, puissent pleinement bénéficier des prestations de la ville.

Sur la méthode, les sujets sont trop graves pour laisser les seuls élus de la majorité et les services être impliqués : nous demandons donc que tous les groupes municipaux et les acteurs associatifs concernés soient étroitement associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du futur plan municipal de lutte contre la pauvreté. ●

Simon Uzenat, Laëtitia Dumas, Christian Le Moigne, Sandrine Berthier, Franck Poirier. Contact : 06 17 71 88 71. www.energies-vannetaises.bzh discutons@energies-vannetaises.bzh

VANNES POUR TOUS

L'exercice démocratique

Depuis plus de 4 mois, le nouveau Conseil municipal de la Ville de Vannes issu de l'élection du 15 mars est installé. Le travail des différentes commissions a démarré. Notre groupe « Vannes pour tous » prend sa place progressivement au sein de ces instances.

Nous sommes également présents dans les conseils de quartier qui associent régulièrement les Vannetaises et les Vannetais et leur permettent de travailler sur des sujets concrets de proximité concernant directement leur vie au quotidien. Tous nos échanges avec vous contribueront à notre participation municipale constructive, responsable et engagée.

Dans le contexte de la pandémie et de ses effets négatifs, de nouveaux comportements s'imposent à tous. L'ensemble des entreprises,

commerces et associations sont impactés, d'une façon ou d'une autre, plus ou moins intensément. Tous auront besoin du soutien des collectivités territoriales contraintes de revoir leurs politiques publiques. Nous intégrerons cette nouvelle donne également dans nos réflexions et nos interventions. C'est dans ces moments que l'exercice démocratique, la transparence et les débats sont essentiels.

Et l'un des dossiers importants et structurant de notre ville sera l'aménagement de la Rive Gauche du port. Les travaux vont bientôt reprendre. Nous attendons sur ce point toute la clarté et la transparence nécessaire tant l'enjeu est important pour l'avenir de notre ville. Nous souhaitons également que ce dossier soit en cohérence avec une politique ambitieuse de mobilités et d'accessibilité. N'hésitez pas à nous solliciter pour que nous vous

représentions, relativement au programme pour lequel vous nous avez élus, dans ces instances démocratiques.

Pour des raisons personnelles, Pierre LE BODO a souhaité quitter le Conseil municipal. Il met ainsi un terme à 22 années de vie politique dont 9 à la présidence de l'agglomération. Nous le remercions très chaleureusement pour son travail et son action au service de notre territoire. Et nous nous réjouissons qu'il continue à nous accompagner. C'est Guillaume AUFFRET qui le remplacera au sein du Conseil. ●

Patrick Le Mestre, Marie-Noëlle Kergosien, Guillaume Auffret, Odile Monnet. Permanence sur rendez-vous : Résidence Sainte-Anne - 24 rue Pierre Ache - 56000 Vannes. Mail : vannespourtous@gmail.com

VANNES PROJET CITOYEN 2020

La laïcité tout court

On sait maintenant qu'un enseignant peut mourir de remplir sa mission. Samuel Paty est devenu un héros d'avoir simplement fait son métier. Il a illustré jusqu'au tragique la grandeur du métier d'enseignant.

Alors, à tous nos enseignants, nous exprimons

notre reconnaissance parce qu'ils sont aujourd'hui le dernier rempart contre la barbarie née de l'ignorance. Pour qu'ils soient reconnus comme tel par la Nation, nous appelons les pouvoirs publics, à tous niveaux, à faire respecter la laïcité ; pas la laïcité « apaisée » ; pas la laïcité

de combat ; la laïcité tout court, qui renvoie LES religions à la seule sphère privée. ●

François Riou. Groupe Vannes Projet Citoyen (VPC). Contact : 06 43 03 75 07 Francois.riou@mairie-vannes.fr



Détail de l'installation "Prisme - Architecture boréale" de l'artiste Andréa d'Amarrio. Passage central du musée des beaux-arts, La Cohue.

Prévue initialement le samedi 16 mai, la Nuit européenne des musées a dû être reportée, comme de nombreuses manifestations, en raison de la situation sanitaire. Cet événement, patronné par le ministère de la Culture, aura lieu finalement dans la soirée du samedi 14 novembre. Un rendez-vous à ne pas manquer car ce soir-là, de 20 h à minuit, le public pourra visiter gratuitement le musée des beaux-arts La Cohue ainsi que le musée d'histoire et d'archéologie Château Gaillard et profiter d'animations organisées tout spécialement pour l'occasion.



SAMEDI 14 NOVEMBRE

Espace Geneviève Asse (La Cohue)

Nuit européenne des musées

Comme chaque année, les musées de Vannes (musée des beaux-arts, La Cohue et musée d'histoire et d'archéologie, Château Gaillard) vont célébrer comme il se doit, samedi 14 novembre, la Nuit européenne des musées. À l'occasion de cet événement annuel, patronné par le ministère de la Culture, on pourra tous visiter gratuitement les expositions permanentes et temporaires des deux musées, entre 20 h et minuit. L'an dernier, la Nuit européenne des

musées avait attiré plus de 1 500 visiteurs à la Cohue et à Château Gaillard. Pour pimenter la soirée, un duo de femmes clowns de la Compagnie Hop' Ad Hoc de Ploemeur s'était joint à l'événement pour une visite décalée de quelques œuvres. Cette initiative, qui avait beaucoup plu, sera renouvelée le 14 novembre prochain avec la participation, cette fois, de comédiens du Cours Charmey de Vannes (place Maurice Marchais). ●

À découvrir dans les musées



Prisme (La Cohue)

Musée des beaux-arts, La Cohue (15 pl. St-Pierre). Ce ne sont pas moins de quatre espaces d'exposition qu'il sera possible de découvrir au musée des beaux-arts avec, en premier lieu, l'installation d'Andrea d'Amario : "Prisme, Architecture boréale". Cette œuvre majestueuse, qui épouse les volumes du passage central et lui donne un nouvel éclairage, enveloppera de son spectre coloré les comédiens du cours Charmey. Accompagnés de musiques anciennes, ils entraîneront les visiteurs à la découverte de textes contemporains.

À côté, l'exposition temporaire "Terres et landes, paysages de Bretagne" présente une sélection d'œuvres produites entre 1850 et 1950 complétée par celles de six artistes contemporains. Ce sera l'avant-dernière occasion de découvrir cette exposition temporaire qui prendra fin le lendemain. De l'autre côté de la galerie, deux espaces permanents accueillent



"Terres & landes..." (La Cohue)

les collections des XIX^e et XX^e siècles, parmi lesquelles se trouvent le "Christ sur la croix" de Delacroix ainsi que deux Maufra prêtés pour trois ans, par le musée de Reims. Dans la salle haute, un autre

espace est entièrement consacré à Geneviève Asse. Ses œuvres, à la lumière et à l'atmosphère si particulières, prendront une nouvelle dimension au milieu des textes

lus par les comédiens du cours Charmey. Des murmures et des sons de la nature évoqueront les sources d'inspiration et les rencontres de l'artiste.

Musée d'histoire et d'archéologie, Château Gaillard (2, rue Noé). En plus de l'édifice en lui-même, un château du XV^e siècle classé Monument historique en 1913, les visiteurs pourront découvrir l'histoire de Mané Vechen, une somptueuse villa antique construite sur les bords de la ria d'Étel, il y a plus de 1 800 ans.



Mané Vechen (Château Gaillard)

AVERTISSEMENT

Dans le contexte sanitaire actuel, nous ne pouvons vous garantir avec certitude la tenue des événements annoncés dans ces colonnes. Nous vous invitons donc à le vérifier au cas par cas en consultant le site de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr) et ses réseaux sociaux.

EXPOSITIONS



> 31 JANVIER

D'AMARIO > PRISME

"Architecture boréale". Installation lumineuse de Andrea d'Amario dans le passage central du musée des beaux-arts. Entrée gratuite. Ouvert du mardi au dimanche (sauf fériés), de 13 h 30 à 18 h. LA COHUE - PL. SAINT-PIERRE

© Coll. musée du Faouët - photo: Isa Guégan



Le Faouët - Gustave de Launay

> 15 NOVEMBRE

TERRES ET LANDES, PAYSAGES DE BRETAGNE

Derniers jours. Payant. LA COHUE - PL. SAINT-PIERRE

11 DÉC. > 7 MARS.

#DESSINE TA FENÊTRE

Exposition de dessins de tous horizons réalisés pendant le confinement par des amateurs et des professionnels puis regroupés sur Internet par l'artiste peintre Gabrielle Thierry. L'exposition, gratuite, est complétée d'œuvres d'artistes sur le sujet. Plus d'informations dans notre prochaine édition. LA COHUE - PL. SAINT-PIERRE

À DÉCOUVRIR

LES BIGOTES

• « Constructions », Sébastien Pageot. Jusqu'au 14/11.
• Nelly Le Reste. Exposée dans la catégorie "Première exposition/Jeune artiste", Nelly Le Reste présentera ses peintures. Du 20/11 au 19/12. Les Bigotes : du mardi au samedi de 14 h à 18 h. Gratuit. 5, RUE DE LA BIENFAISANCE



© Brigitte Delalande

EN CE MOMENT

PARFUMS D'IMMORTELLES

Exposition de photographies de Brigitte Delalande dans le Jardin éphémère "Atmosphère" réalisé par Claire Le Meur. Gratuit. RUE DU PORT

9 DÉC. > 9 JANV.

LE VILLAGE DES KORRIGANS

Exposition du village des Korrigans, conçu et automatisé par Daniel Goiset. Sur place également : exposition photo d'Alain Pérus. Ouvert les après-midi de 14 h à 18 h, de 10 h à 12 h 30 le samedi. Gratuit. TIARVRO - 3, RUE DE LA LOI



© Vincent Fournier

10 DÉC. > 21 MARS

VINCENT FOURNIER > SPACE UTOPIA

Le Kiosque accueille une odyssée photographique qui dévoile, avec esthétisme et poésie, les centres spatiaux et les observatoires les plus emblématiques et les mieux gardés de la planète. Une plongée, fantasmée, dans l'univers de la conquête spatiale. Gratuit. ESPLANADE SIMONE VEIL

> 31 DÉCEMBRE

MAURICE GENEVOIX ET CEUX DE 14

Exposition réalisée par les archives municipales (lire page 8) en partenariat avec l'Office national des anciens combattants (ONACVG). ARCHIVES MUNICIPALES, AVENUE SAINT-SYMPHORIEN

ANIMATION DU PATRIMOINE

PROCHAINES VISITES

CROQUEZ VANNES

À 12 h 45. Durée : 1/2 h. 2 €. • Immeuble commercial "Le Progrès". Jeudi 12/11. Rdv : 9 rue E. Burgault. • Le 6, place Maurice Marchais. Jeudi 26/11. Rdv : sur place. • La « Cocotte ». Jeudi 17/12. Rdv : place des Lices. RENDEZ-VOUS SUR PLACE

SAMEDIS D'ART ET D'HISTOIRE

À 14 h 30. Durée : 2 h. Payant. • L'architecture commerciale. Samedi 14/11. Rdv : Musée des beaux-arts, La Cohue, 15 pl. Saint-Pierre. • Les émigrés de Guiberon. Samedi 12/12. Rdv : Hôtel Dondel, 8 rue Saint-Vincent.

VISITES GUIDÉES

• La ville ancienne : à 14 h 30 les samedis 26/12 et 2/01. • Les interdits des fortifications : à 15 h les mercredis 23 et 30/12. Payant. Rens. : www.mairie-vannes.fr RDV : LA COHUE, PL. ST-PIERRE

28 NOVEMBRE

DÉCOUVERTE DE QUARTIER

• Le quartier des casernes. Découverte de ce quartier, qui prend forme en 1910. Samedi 28/11, à 14 h 30. Rdv : à l'angle de la rue St-Gildas et de l'avenue de Verdun.

16 > 29 DÉCEMBRE

LES DÉCOUVERTEURS DU PATRIMOINE

Activités pour les 4-6 ans et 7-12 ans pendant les vacances de Noël. Programme sur : www.mairie-vannes.fr - Réservations : 02 97 01 64 00.

19 & 23 DÉCEMBRE

LES DÉCOUVERTES POÉTIQUES

À 17 h 30. Visites de la tour du Connétable enrichies par le dessinateur Florent Grouazel. Payant.

20 DÉCEMBRE

VISITE ENQUÊTE

• Vannes de pierre et de bois. À 14 h. Découverte ludique en famille ou par équipe. Payant. Rendez-vous : les Lavoirs, rue Porte Poterne

SPECTACLES CONCERTS

SCÈNES DU GOLFE

ANNULATION DE SPECTACLES

Suite aux conséquences financières de la crise sanitaire les spectacles des artistes : Jeanne Added - "Both sides" (26/11), Yael Naim - "Nightsongs tour" (5/12) et Cécile Backès - "La loi de la gravité" (17/12) sont déprogrammées.

SCÈNES DU GOLFE

LES PROCHAINS SPECTACLES

Voici les prochains rendez-vous au Palais des arts. • L'Olympiade. Concert de l'Ensemble Matheus (dir. : J.-C. Spinosi). Le 17/11 à 20 h. • Telles qu'elles / Tels quels. Danse hip-hop interprétée par la C^{ie} Dans6t. Chorégraphie de Bouziane Bouteldja. Le 19/11 à 20 h. • La journée de la jupe. Adaptation au théâtre, du film du même nom. Le 3/12 à 20 h. • Le membre fantôme. Spectacle de cirque pour 4 acteurs, de et avec Karim Randé, amputé du pied, et qui exerce avec une prothèse. Les 8 et 9/12 à 20 h.



© Julien Benhamou

• Magma. Le chorégraphe Christian Rizzo a réuni sur scène Marie-Agnès Gillot, étoile de l'Opéra de Paris et Andrés Marin, prince du flamenco contemporain. Le 15/12 à 20 h.

sortir.



DEPUIS LE 18 SEPTEMBRE

La Cohue accueille trois œuvres du musée de Reims

Deux toiles de Maxime Maufra (« La Pointe du Raz » et « Clair de lune au Faou ») ainsi qu'une toile de Geneviève Asse (« Le Quai ») ont été déposées depuis la rentrée au musée des beaux-arts, La Cohue par le musée des beaux-arts de Reims. Ce prêt gracieux, consenti pour une durée de trois ans sous réserve de présenter ces œuvres au public, a pu se faire en raison de la fermeture pour rénovation et agrandissement de l'abbaye Saint-Denis, un bâtiment du XVIII^e siècle qui abrite le musée rémois. Les travaux, qui ont débuté l'an dernier devraient s'achever fin

2023. Pendant cette longue période de fermeture, les œuvres du musée de Reims vont rester en réserve, à l'exception de quelques-unes d'entre elles qui ont été prêtées à différents musées, dont celui de Vannes. Les deux toiles de Maxime Maufra et celle de Geneviève Asse (lire ci-dessous) sont en place, depuis le 18 septembre, dans les espaces consacrés aux collections permanentes du musée des beaux-arts La Cohue. Le musée est ouvert du mardi au dimanche (sauf jours fériés), de 13 h 30 à 18 h. Entrée : 4,60 €, 2,90 € (réduit), gratuit (-25 ans et le dimanche). ●

Les œuvres



Maxime Maufra (1861-1918). **La Pointe du Raz. Les Courants** - Huile sur toile 1897. Dépôt temporaire du musée des beaux-arts de Reims - Inv. 901.31.3.



Geneviève Asse (1923) - **Le Quai** - Huile sur toile - 1966. Dépôt temporaire du musée des beaux-arts de Reims - Inv. 968.5.1.

MAXIME MAUFRA

Né à Nantes en 1861, Maxime Maufra est initié à la peinture par les frères Leduc et par Charles Le Roux. Son père, qui veut en faire un homme d'affaires l'envoie à Liverpool. Une révélation pour Maufra qui y découvre les peintres Gainsborough, Constable et surtout Turner. De retour en France il se consacre totalement à la peinture. De Paris à Saint-Pierre-Quiberon, de la Normandie à l'Algérie en passant par Pont-Aven ou Concarneau, Maxime Maufra a rencontré ou côtoyé Gauguin, Sérusier, Émile Bernard, Moret, Dezaunay, Aristide Briand, Victor-Émile Michelet... Peintre et graveur de renom, Maufra expose à Paris, New-York, Bruxelles... Il meurt à Ponce, sur les bords du Loir, le 23 mai 1918, alors qu'il achevait sa dernière toile « Le Moulin du Gué du Bray ».

GENEVIÈVE ASSE

Geneviève Asse, née en 1923 à Vannes, reste très attachée à sa région et à l'île aux Moines. Jouissant d'une réputation internationale, c'est l'une des très rares artistes dont le nom est associé à une nuance de bleu : le Bleu Asse. Suite à sa donation au musée des beaux-arts de Vannes en 2012, un espace de La Cohue lui est entièrement consacré. Pour l'anecdote, le tableau "Le Quai" a participé à l'exposition "Geneviève Asse...", présentée à La Cohue, d'octobre 2004 à janvier 2005.



Maxime Maufra (1861-1918). **Clair de lune au Faou**. Huile sur toile - 1898. Dépôt temporaire du musée des beaux-arts de Reims - Inv. 907.19.172.

sortir.



RAPPEL

Le port du masque de protection est obligatoire dans tous les lieux recevant du public.

CONSERVATOIRE LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Voici les prochains concerts du Conservatoire à rayonnement départemental de Vannes. Concerts gratuits sur réservation au 02 97 01 67 00.

- **Le lac des Cygnes**. Par les professeurs du CRD. Le 12/11, 19 h, Auditorium des Carmes.
- **Des vents percussifs**. Une "Soirée de l'audito" pour mieux différencier les bois des cuivres. Le 27/11 à 20 h, Auditorium des Carmes.
- **Un samedi très animé**. Ciné concert à la médiathèque (lire en rubrique "médiathèques"). Le 28/11 à 17 h.
- **Fables et musiques baroques au profit de l'UNICEF**. Spectacle autour de La Fontaine par les orchestres à cordes du département musiques anciennes et des classes de théâtre. Le 29/11 à 17 h, église St-Vincent Ferrier (don pour l'Unicef possible à l'entracte).
- **Filaj #1**. Concert de musiques traditionnelles. Le 5/12 à 14 h 30 au Palais des arts.
- **Chœurs en fête**. Concert des différents chœurs (enfants, ados et adultes) du CRD. Le 10/12 à 18 h 30, Auditorium des Carmes.
- **"En Blanc et Noir"**. Soirée autour des instruments à clavier. Le 11/12 à 21 h.
- **Concerts de Noël des ensembles de musiques actuelles amplifiées**. À 20 h le 15/12 et à 19 h les 16, 17 et 18/12 aux Ateliers artistiques de Ménimur.

STATIONNEMENT

Parking sur voirie offert en centre-ville, tous les jours à partir de 17 h, pendant les vacances de fin d'année.

6 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

À 15 h 30 et 18 h. Concerts afro gospel interprétés par la chorale Muna Wase. Tarifs : 12 € (sur place le soir du concert) ; 10 € (prévente) ; 1 € (-12 ans). Réservation fortement conseillée (jauge limitée) : librairie cheminant ou réseaux (Fnac, carrefour, Leclerc...). Rens. : 06 18 45 40 70. AUDITORIUM DES CARMES



6 DÉCEMBRE

CONCERT DE L'OCV

17 h 30. Premier concert de la saison pour l'Orchestre de chambre de Vannes qui interprétera la **Symphonie n° 8 op. 88** de Dvořák, l'**Adagietto de la 5^e Symphonie** de Mahler et la **Sérénade pour cordes** d'Elgar. Dir. : Stéphane Charles. Violon solo : Denise Caro. Tarifs : 12 € (sur place avant le concert) ; 10 € (à St-Vincent Ferrier ou à la librairie Cheminant). Gratuit (-12 ans). ÉGLISE ST-VINCENT FERRIER

9 DÉCEMBRE

STARS 80

20 h. Concert des stars des années 80 avec Sabrina, Jean-Luc Lahaye, Émile et Images, Patrick Hernandez, Plastic Bertrand... Tarifs : de 32,80 € à 59,80 €. Réservation dans les points de vente habituels. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

CONFÉRENCES

18 NOVEMBRE

LES PAPILLONS EN BRETAGNE

À 20 h 30. Jean David, Chargé d'études à Bretagne Vivante SEPNB, parlera de la régression spectaculaire des papillons depuis 10 ans en Bretagne. Org. : Bretagne Vivante, la RNN des marais de Séné, l'UBS et l'Aquarium. Gratuit. AQUARIUM, PARC DU GOLFE

24 NOVEMBRE

LA COULEUR DANS L'ARCHITECTURE

À 18 h 30. Org. : service du patrimoine de la Ville. Payant. Dans la limite des places disponibles. MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS

26 NOV. ET 17 DÉC.

L'INVITÉ DU JEUDI

• 26/11. "Portraits de femmes et histoires d'amour au cœur de la chouannerie bretonne", par Jean Guillot (historien).
• 17/12. "Histoire maritime du Golfe du Morbihan", par Jacques de Certaines (scientifique, écrivain...). Conférences proposées par l'ADAPH (Association pour la diffusion et l'animation du patrimoine historique). À 18 h. Gratuit. MAISON DES ASSOCIATIONS RUE GUILLAUME LE BARTZ

26 NOVEMBRE

SERGE JONCOUR

Cérémonie de remise du Prix littéraire 2020 de la Ville de Vannes au lauréat **Hervé Bellec**. Puis "Rencontre" avec l'écrivain **Serge Joncour**. Cette soirée sera animée par **Alexandre Fillon**. Gratuit. Horaire et lieu en attente. Rens. : www.livreavannes.fr

2 DÉCEMBRE

LES OISEAUX MENACÉS EN BRETAGNE

À 20 h. Guillaume Gélinaud, conservateur de la Réserve naturelle nationale des marais de Séné, présentera les principales espèces menacées de disparition en Bretagne. Il parlera aussi des besoins en matière de protection. Gratuit. MAISON DES ASSOCIATIONS RUE GUILLAUME LE BARTZ

3 DÉCEMBRE

IRÈNE FRAIN

Rencontre avec l'écrivaine Irène Frain organisée dans le cadre du salon littéraire Livr'à Vannes. Cette soirée sera animée par **Alexandre Fillon**. Gratuit. Horaire et lieu en attente. Rens. : www.livreavannes.fr

MÉDIATHÈQUES

17 NOVEMBRE

COURTS-MÉTRAGES

À 18 h 30. Projection de courts-métrages d'animation réalisés par **Bruno Collet** et rencontre avec lui. Dès 10 ans. Durée : 1 h 30. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69). MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS

28 NOVEMBRE

LES BOUQUINADES

À 10 h 30. Venez discuter sur les ouvrages de la rentrée littéraire autour d'un thé ou d'un café. Tout public. Durée : 1 h. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69). MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS.

11 DÉCEMBRE

CINÉ-CONCERT

À 18 h. Ciné-concert avec un classique du cinéma, présenté par des élèves du lycée Saint-Paul. Dès 12 ans. Durée : 2 h. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69). MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS

28 NOVEMBRE

CINÉ-CONCERT

À 17 h. Le Ciné-concert autour de courts-métrages mis en musique par Etienne Chouzier. Musique en direct par l'Harmonie junior, les PolySoniks et avec les bandes sons créées par des élèves du CRD et des scolaires. Dès 10 ans. Durée : 1 h. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69). MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS

ANIMATIONS DE NOËL

Le programme des animations de Noël à Vannes, proposé par la Ville et les commerçants n'était pas finalisé au moment du bouclage de ce magazine. Pour le connaître, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville (www.mairie-vannes.fr) et ses réseaux sociaux.

18 NOVEMBRE
ATELIER CRÉATION D'UN JEU VIDÉO
 À 14 h. Création d'un niveau ou d'un jeu (inspiré de Mario, Pong...). Dès 8 ans. Durée : 3 h. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69).
 MÉDIATHÈQUE DE BEAUPRÉ-TOHANNIC

25 NOVEMBRE
CINÉ-CONCERT
 À 14 h 30 et 16 h. Cinq courts-métrages d'animation avec l'artiste Les Gordon. Public familial dès 5 ans. Durée : 35 mn. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69).
 MÉDIATHÈQUE DE BEAUPRÉ-TOHANNIC

21 NOVEMBRE
ATELIER CINÉ
 À 10 h. Découvrez le b.a.-ba du cinéma. À partir de 8 ans. Durée : 2 h. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69).
 MÉDIATHÈQUE DE KERCADO

9 & 16 DÉCEMBRE
ATELIERS "FILMS SUÉDÉS" DE NOËL
 Réalisez un pastiche décalé de scène de film.
 • Le 9/12 à 10 h : remake de *Maman, j'ai raté l'avion*, médiathèque du Palais des arts et à 15 h : remake de *La Reine des Neiges*, médiathèque de Ménémur.
 • Le 16/12 à 10 h : remake d'une scène d'*Harry Potter*, médiathèque de Beaupré-Tohannic et à 15 h : remake de *Gremlins*, médiathèque de Kercado. Pour les 7-12 ans. Durée : 2 h. Gratuit sur inscription (02 97 01 62 69).

LOISIRS ANIMATIONS

EN NOVEMBRE
LE MOIS DU DOC
 L'association vannetaise Cinécran relaie et coordonne, pour le Morbihan, l'opération nationale "Le mois du film documentaire". Voici les films attendus à Vannes.
 • *Miss Mermaid*, le 17/11, 18 h 30, à l'IUT (8 rue Montaigne). Org. : l'IUT et Les Artisans Filmeurs.
 • *Erika*, le 19/11, 20 h 30, au Cinéville Garenne (rue

Alexandre Le Pontois).
 • *Démailler*, le 23/11, 20 h, à l'IUT. Org. : l'IUT et Les Artisans Filmeurs.
 • *Le dossier Plogoff*, le 26/11, 20 h, au Cinéville Garenne. Prog. : www.cinecran.org/mois-du-doc-2020/

16 > 28 NOVEMBRE
UN AUTOMNE SOLIDAIRE À MÉNIMUR
 Org. : Centre socioculturel de Ménémur. Gratuit.
 Trois expositions au centre socioculturel. Des Ateliers tout public : fabrication de produits ménagers (le 9/11, 9 h 30-11 h 30), "zéro déchets" cuisine (le 12/11, 9 h 30-11 h 30), cosmétique (le 16/11, 9 h 30-11 h 30), "zéro déchets" salle de bain (le 19/11, 9 h 30-11 h 30). Distribution de cucurbitacées... (le 18/11 à 13 h 30). Rens. : 02 97 62 68 10.
 CENTRE SOCIOCULTUREL ESPACE HENRI MATTISSE

28 NOVEMBRE
FAITES DES LUMIÈRES
 À la nuit tombée : projections lumineuses sur le quartier et animations musicales déambulatoires. Gratuit.
 QUARTIER DE KERCADO

SALONS

14 > 16 NOVEMBRE
SALON HABITAT ET IMMOBILIER
 De 10 h à 19 h (18 h le lundi). Entrée : 5 € ; gratuit (-12 ans). Rens. : www.lechorus.com
 CHORUS, PARC DU GOLFE

21 NOVEMBRE
SALON DE L'ÉTUDIANT
 De 9 h à 17 h. Tout sur les formations post-Bac. Gratuit. Invitations sur : <https://www.letudiant.fr/inscriptions-groupes.html>
 CHORUS, PARC DU GOLFE

28 > 30 NOVEMBRE
SALON SAGA
 De 10 h à 19 h (18 h le lundi). Au menu : spécialités régionales et "arts de la table". Tarifs : 5 €, gratuit (-12 ans).
 CHORUS, PARC DU GOLFE

12 DÉCEMBRE
STUDYRAMA
 De 9 h 30 à 17 h. Des formations jusqu'à Bac +5 et stand du BIJ de la Ville. Gratuit sur invitation à retirer sur : studyrama.com
 CHORUS, PARC DU GOLFE

AUTRES RENDEZ-VOUS

29 NOVEMBRE
16^E FOIRE AUX DISQUES
 De 9 h à 18 h. Foire aux disques. Org. : association Noz'n'Roll. Tarifs : 2 €, gratuit (-16 ans, adhérents Noz'n'roll et abonnés Echonova).
 L'ÉCHONOVA - 1, RUE LÉON GRIFFON, SAINT-AVÉ

NOV. > DÉC. 2020
QUAI DU LIVRE
 De 10 h à 19 h, le 2^e samedi du mois (sous toute réserve).
 ESPLANADE SIMONE VEIL / QUAI TABARLY

NOV. > DÉC. 2020
MARCHÉ DE BOUQUINISTES
 De 10 h à 18 h, le 3^e samedi du mois (sous toute réserve).
 PLACE MAURICE MARCHAIS

10 DÉCEMBRE.
SOIRÉE CINÉ SUR LES DROITS DES FEMMES
 19 h 15. Org. : club Soroptimist de Vannes. Table ronde avec pour thématique : « Lever les freins à l'autonomie sociale et économique des femmes... », puis projection du film "Made in Bangladesh". Tarifs : 10 €, 6,50 € (jeunes).
 CINÉVILLE PARC LANN

15 > 24 DÉCEMBRE
LE P'TIT MARCHÉ DE CRÉATEURS
 Marché de Noël d'artistes et artisans de la région. Org. : CréalOuest. Ouverture : 14 h-19 h (lundi 12/12), 10 h-19 h (du lundi au samedi), 10 h-18 h (le 20/12) et 10 h-17 h (le 24/12). Entrée gratuite.
 CHÂTEAU DE L'HERMINE

SPORT

15 NOVEMBRE
RUGBY
 Le XV de France affrontera les Fidji lors de la 1^{re} journée de la Coupe d'automne des nations (8 pays). Infos complètes sur www.mairie-vannes.fr
 STADE DE LA RABINE

À VENIR
RUGBY PRO D2
 À 20 h. RC Vannes / USA Perpignan (20/11) ; RC Vannes / US Montalbanaise (4/12) ; RC Vannes / Soyaux-Angoulême XV (18/12).
 STADE DE LA RABINE

À VENIR
FOOTBALL N2
 18 h 30. VOC / FC Fleury 91 (7/11) ; VOC / C'Chartres (14/11) ; VOC / Blois F. 41 (5/12).
 STADE DE LA RABINE

À VENIR
VOLLEY-BALL
 Vannes Volley 56.
 • Prénat. fém. : VV56 / Lannion (8/11) et VV56 / Saint Renan (22/11).
 • Prénat. masc. : VV56 / Rennes EC (8/11) et VV56 / Lann Bihoué (29/11).
 CENTRE SPORTIF DE KERCADO

À VENIR
HANDBALL
 Handball Pays de Vannes (HPV) - Prénat. masc. : HPV / Bruz (28/11) ; HPV / Lanester (12/12).
 CENTRE SPORTIF DE KERCADO

1^{ER} DÉCEMBRE
FOOTBALL
 21 h. L'Équipe de France féminine affrontera le Kazakhstan lors d'un match de qualification pour l'Euro 2022. Réservation : <https://billetterie.fff.fr/>
 STADE DE LA RABINE

5 & 6 DÉCEMBRE
ROLLER
 Compétition de roller organisée par l'association GROL Vannes Agglo.
 OMNISPORTS DE KERCADO



Editions Aux forges de Vulcain, août 2020.
 Roman. 14 x 20,5 cm.
 414 pages. 20 €.

REQUIEM POUR UNE APACHE

Gilles Marchand

Ses premiers livres ont imposé Gilles Marchand comme l'un des jeunes auteurs les plus originaux de sa génération. On a souvent fait un parallèle avec Boris Vian pour décrire son style empreint de fantaisie et de poésie, qui ne fait pas défaut dans son dernier roman. Il y met à l'honneur ceux qui ne sont jamais les héros des histoires, même pas les seconds rôles : caissière, éboueur, vendeuse d'encyclopédies, rockeur démodé, retraité d'usine... Ses héros sont des déclassés, des

invisibles, des doux dingues aussi qui décident un jour qu'on leur a trop marché sur les pieds et qu'il faudra désormais leur montrer du respect. Pour cela, ils font sécession et lancent une révolte qui va rapidement les dépasser tant les victimes des vexations du quotidien sont légion. C'est un roman plein de tendresse pour ceux que nous croisons chaque jour sans les voir et qui ne demandent rien de plus dans la vie qu'un peu de considération et pourquoi pas, même, un sourire. ●

LOIN-CONFIN

Marie-Sabine Roger



Ed. du Rouergue, coll. La Brune, août 2020.
 Roman. 14 x 20 cm.
 208 pages. 18 €.

Fille de rois, la jeune Tanah ronge son frein dans le petit appartement dans lequel ses parents et elle se cachent des usurpateurs qui les ont chassés du pouvoir. Mais son père le lui promet, un jour ils regagneront leur royaume de Loin-confins. bercée depuis sa plus tendre enfance par ces légendes, Tanah ne doute de rien, et surtout pas de lui, la personne qu'elle aime le plus au monde. Bien sûr, les colères de sa mère, la fuite de ses frères, les moqueries des autres adultes l'atteignent parfois mais son père reste son héros. Devenue adulte, Tanah replonge dans cette période si merveilleuse de l'enfance où la parole du père est vérité, où l'amour absolu qu'elle lui porte la préserve de la cruelle réalité à laquelle elle ne pourra cependant plus échapper très longtemps. Le nouveau roman de Marie-Sabine Roger est doux et terrible à la fois, une ode à la pureté des rêves, un cri d'amour d'une fille à son père adoré, une plongée en enfance tout en tendresse. ●

LES ROSES FAUVES

Carole Martinez



Editions Gallimard, collection Blanche, août 2020.
 Roman. 21 x 14 cm.
 352 pages. 21 €.

Avec *Le cœur cousu*, paru en 2007, Carole Martinez avait enchanté des milliers de lecteurs et lectrices de tous âges avec son talent de conteuse et sa façon toute personnelle de raconter les destins de femmes. Elle réitère avec *Les roses fauves*, sorte de suite non pas de l'histoire racontée dans *Le cœur cousu*, mais du roman en temps qu'objet littéraire qui a bouleversé la vie de sa romancière. Carole Martinez devient ici personnage de son propre texte, prise au jeu et au piège des roses et de l'histoire d'une jeune postière solitaire, gardienne malgré elle des secrets de ses aïeules. Éveil à l'amour, réveil des sens, ode aux secrets de famille et aux fantômes du passé, ce conte merveilleux nous entraîne dans le sillage de femmes amoureuses, blessées et surtout courageuses. ● Carole Martinez sera l'invitée de la librairie L'Archipel des Mots le 16 janvier prochain, à l'occasion de La nuit de la lecture.

retracer.



1



2



3



4

retracer.

© Collections du musée des beaux-arts de Vannes - La Cohue

NÉ À VANNES PAUL HELLEU

Le portraitiste de ces dames

Né à Vannes le 17 décembre 1859, Paul Helleu a acquis une reconnaissance internationale au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Cet artiste a excellé dans l'art de peindre les femmes de la Belle époque. Un talent forgé aux Beaux-Arts de Paris et qui a fait sa fortune.

S'il avait suivi les conseils de sa mère, Paul Helleu n'aurait jamais connu l'aura internationale que son parcours d'artiste lui a valu. Veuve alors qu'elle n'a pas encore 30 ans, Marie-Esther Helleu, femme de caractère, consacre toute son énergie à faire cultiver les terres qu'elle a reçues en héritage dans la presqu'île de Rhuys. Elle y plante des vignes et va être l'une des premières femmes, en France, à se voir décerner le Mérite agricole.

Marie-Esther verrait d'un bon œil que son fils prenne sa suite. Mais son désir n'est pas partagé par l'intéressé qui va prendre une direction très éloignée du monde agricole. Élève des "Pères de Picpus" à Sarzeau, Paul Helleu est envoyé à l'âge de 14 ans au collège Chaptal à Paris pour y parfaire ses études. C'est là que prend racine sa vocation artistique. En 1876, il entre à l'école des Beaux-Arts dans l'atelier du peintre et sculpteur Jean-Léon Gérôme. Il n'est pas encore majeur qu'il navigue déjà dans des sphères

Ces quatre œuvres du peintre et graveur Paul Helleu, réalisées entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, font partie des collections du musée des beaux-arts de Vannes - La Cohue. De gauche à droite :
1 - *Femme debout de dos*, dessin - 59,8 x 37,5 cm. 2 - *Portrait de femme*, pointe sèche - 39 x 28,4 cm.
3 - *Jeune femme endormie sur un canapé*, pointe sèche - 43,2 x 56,5 cm. 4 - *Tête de femme*, dessin - 30,1 x 30,1 cm.

où il va bientôt se lier d'amitié avec des artistes dont les noms figurent au panthéon de la peinture et de la sculpture : Monet, Degas, Rodin. Il y a aussi l'Italien Boldini et les artistes américains Whistler et Sargent. Le nom de Paul Helleu ne connaîtra pas une pareille postérité. Ce n'est pas faute, à l'époque, de s'être forgé une réputation

Un proche de Marcel Proust

qui dépasse de loin les frontières de l'Hexagone. Cette aura internationale explique sans doute qu'on ne sait guère quelles relations il entretenait avec sa région d'origine. On peut tout de même imaginer que c'est dans cette langue de terre à cheval entre le Golfe du Morbihan et l'océan Atlan-

tique qu'est la presqu'île de Rhuys que Paul Helleu s'est pris de passion pour la mer et les grands voiliers. C'est par ses portraits gravés que l'artiste s'est révélé au monde. Ils ont fait de lui une star que le tout-Paris s'arrachait. Ses portraits de jolies femmes de l'aristocratie sont uniques. Lors d'une grande exposition que lui a consacrée le musée de la Cohue en 1991, Marie-Françoise Le Saux, qui en était la conservatrice, écrivait ainsi : « Non seulement Helleu restitue parfaitement la beauté de ses modèles, mais en plus il suggère et protège tout à la fois leur mystère. » Plus que toutes, c'est sa femme Alice qui sera sa muse. Les peintures et les gravures de Paul Helleu ont fait sa fortune. Cet artiste, dont le visage émacié et le regard pénétrant pouvaient laisser supposer une certaine austérité,

vivait au contraire une vie mondaine et était grand amateur de yachts. Ami de Marcel Proust, dont il a d'ailleurs réalisé un portrait sur son lit de mort, il a inspiré au grand écrivain le personnage du peintre Elstir dans son célèbre roman « A la recherche du temps perdu ». L'artiste eut aussi une carrière internationale. Son succès s'étendit en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis. À New York, en 1912, on lui confia la décoration du plafond de la gare Grand Central. Des travaux de rénovation menés dans les années 90 ont permis de remettre en valeur cette œuvre, un ciel étoilé parsemé de constellations, qui était recouverte par la poussière et la suie. Paul Helleu s'est éteint à Paris le 19 mars 1927, à l'âge de 67 ans. Une part importante de son œuvre est conservée au Musée Bonnat-Helleu de Bayonne. ●

cuisiner.



RECETTE

ARANCINI À LA BOLOGNAISE DE POULPE ET MOZARELLA

**Pour 4 personnes,
soit 2 arancini par personne**

Bolognaise de poulpe :

Cuire le poulpe 20 mn dans l'eau bouillante, puis le laisser reposer 20 mn dans l'eau. L'égoutter, garder 500 ml d'eau de cuisson et le couper en morceaux. Réserver.

Mixer 1 oignon, l'ail, le céleri et la carotte. Faire suer dans l'huile d'olive. Ajouter 2 cuillères à soupe de concentré de tomate, cuire 2 mn à feu moyen. Ajouter le poulpe, la concassée de tomate et 1 grosse pincée d'origan. Saler, poivrer. Cuire à couvert 20/25 min à feu doux. Ajouter de l'eau si la sauce est trop épaisse.

Mixer et rectifier l'assaisonnement.

Croquettes de riz :

Faire revenir 1 oignon émincé. Ajouter le riz et le cuire comme un risotto avec le fumet de poulpe jusqu'à absorption complète. Mélanger le riz avec 1/3 de la sauce, ajouter le parmesan râpé. Laisser refroidir.

Dans le creux de la main, déposer une cuillère de riz, mettre une bille de mozzarella, refermer avec du riz. Presser dans la main pour former une boule bien ronde. Répéter jusqu'à épuisement du riz.

Chauffer un bain d'huile pour friture. Passer les boules dans la farine, puis l'œuf battu, puis la chapelure. Quand l'huile est bien chaude, frire les croquettes de riz 2 mn environ pour qu'elles soient bien dorées.

Servir avec le reste de sauce mixée et une salade de roquette.

Croquettes de riz :

- 200 g de riz rond,
- 1 oignon,
- 125 g de parmesan fraîchement râpé,
- 8 mini-billes de mozzarella,
- 2 œufs battus,
- 200 g de farine,
- 200 g de chapelure,
- huile de friture.

YAMu

Cuisine + foodstore

25, avenue Saint-Symphorien

02 97 68 58 19



ALEXIA SCHAMBOURG

YAMu

Cuisine + foodstore

Le restaurant YAMu a ouvert ses portes dans l'espace de coworking du Reuz le 8 juillet dernier. C'est Alexia Schambourg, traiteur et cheffe à domicile le reste du temps (M.I.A.M), qui en tient les rênes. Biochimiste de formation, la restauratrice de 42 ans a fait un virage à 180° il y a dix ans afin de vivre de sa passion : la cuisine. Alexia Schambourg a beaucoup voyagé dans sa jeunesse et cela se sent dans son restaurant. Chaque semaine, elle invite en effet ses clients à voyager. Un coup, elle travaille la gastronomie italienne, le coup suivant c'est l'Espagne ou bien l'Asie ou encore la cuisine orientale. Bref, on ne s'ennuie pas en allant et en revenant à sa table.

allo mairie INTERVENTION

0 800 210 580

Une demande d'intervention ? Une solution !

0 800 210 580

et www.mairie-vannes.fr/ami
Service gratuit

Dégradation de mobilier urbain

Défaut d'éclairage public

Errances d'animaux

Propreté publique

Graffiti...





MARCHÉ
DE PLEIN AIR

KERCADO
PRODUITS LOCAUX

TOUS LES JEUDIS MATINS
CENTRE COMMERCIAL
ESPLANADE JEAN BERTHO

